

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION

PAR  
ALAIN DROLET  
BACHELIER EN SERVICE SOCIAL

**Les conditions souhaitées de l'intégration sociale  
et professionnelle de jeunes marginalisés:  
une exploration de leurs perceptions.**

JUIN 1994



### **Mise en garde/Advice**

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## **REMERCIEMENTS**

Que soit ici remercié, Gilles A. Bonneau, Ph.D., mon directeur de recherche, pour son support et son professionnalisme.

Je remercie également Madame Pauline Beaupré, Ph.D., pour ses commentaires au seuil de cette recherche.

Mes enfants Blancie, Guillaume et Pierre-Luc pour avoir accepté de partager leur temps entre les activités familiales et d'innombrables heures accordées à cette étude.

À ma fille Jézabelle, elle-même une ex-décrocheuse, laquelle m'a grandement inspiré et aidé à saisir ces jeunes en difficultés.

Enfin, ma compagne Roxanne, pour son appui dans les étapes difficiles lors de l'élaboration de ce mémoire.

## RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les conditions sociales favorables à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes décrocheurs bénéficiaires de l'aide sociale. Plus spécifiquement, elle concerne les perceptions que ces jeunes ont de ces conditions.

L'auteur, un intervenant social qui a œuvré plusieurs années auprès d'eux, a rencontré une quinzaine de sujets ayant vécu différentes tentatives d'intégration, à l'intérieur de programmes d'employabilité, d'un retour scolaire ou autrement.

La recherche rend compte des propos recueillis lors d'entretiens semi-directifs. Elle révèle les principaux obstacles auxquels les jeunes font face ainsi que les solutions qui, de leurs points de vue, peuvent les contrer. Les principaux obstacles mentionnés sont la carence de formation appropriée à leur intégration professionnelle, le manque de support et d'encadrement, les préjugés et attitudes négatives des employeurs et intervenants à leur égard ainsi que les règles syndicales et étatiques à l'embauche. Les solutions, quant à elles, sont la revalorisation de la filière professionnelle et de ses voies d'intégration sociale et professionnelle, des programmes d'employabilité mieux adaptés aux besoins du marché du travail et des attentes des jeunes et le développement et/ou la reconsideration des services existants pour assurer un soutien dans leurs démarches d'intégration.

Enfin, ce mémoire met en relief les besoins et les éléments motivo-relationnels pouvant servir de bases d'interventions appropriées pour l'établissement de conditions et circonstances contribuant à l'épanouissement de ces jeunes.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>ii</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>iii</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>iv</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I: Problématiques générale et spécifique.....</b>	<b>3</b>
1.1 Jeunes décrocheurs sociaux: un phénomène croissant, une problématique importante .....	3
1.1.1 Constat démographique.....	3
1.1.2 Définition de la clientèle.....	4
1.2 “JEDEBAS”: caractéristiques, positions existentielles et modes de vie .....	5
1.2.1 Caractéristiques .....	5
1.2.2 Éléments de leurs modes de vie et de leurs positions existentielles..	7
1.3 Problématique spécifique de l’intégration sociale et professionnelle .....	9
1.3.1 Certification des connaissances .....	10
1.3.2 Institutionnalisation de l'accès au marché de l'emploi.....	11
1.3.3 Règles établies .....	12
1.3.4 Programmes gouvernementaux d'intégration sociale et professionnelle des jeunes .....	12
1.4 Objectifs et questions de recherche .....	15
1.5 Définition conceptuelle, propositions et considérations théoriques.....	16
1.5.1 Définition des concepts .....	16
1.5.1.1 Définition du concept d'intégration sociale.....	16
1.5.1.2 Définition du concept de “conditions” .....	19
1.5.2 Propositions initiales et considérations théoriques.....	20

<b>CHAPITRE II: Le cadre méthodologique .....</b>	<b>30</b>
2.1 Méthodologie qualitative, approche privilégiée .....	30
2.1.1 Démarche d'inspiration "meadienne" .....	30
2.1.2 Vers une démarche inductive.....	31
2.2 Instruments de collectes de données.....	31
2.2.1 Entretien semi-directif.....	31
2.2.1.1 Protocole d'entrevue.....	32
2.2.1.2 Validation de l'outil .....	33
2.2.2 Journal de bord .....	33
2.2.3 Références à nos expériences professionnelles .....	33
2.2.4 Stratégie de triangulation.....	34
2.3 Sélection et profil des interviewés .....	34
2.3.1 Sélection et quantité d'interviewés.....	34
2.3.2 Profil des interviewés .....	35
2.4 Analyse et interprétation de données .....	43
2.4.1 Analyse des données .....	43
2.4.2 Interprétation des données .....	43
<b>CHAPITRE III: Perceptions des "JEDEBAS" à l'égard des conditions souhaitées en vue de leur intégration sociale et professionnelle.....</b>	<b>45</b>
3.1 Projets de ces jeunes .....	46
3.2 Perception des conditions appropriées à leur intégration sociale.....	48
3.2.1 Conditions matérielles.....	48
3.2.2 Conditions de formation .....	49
3.2.3 Conditions d'emploi.....	54
3.2.4 Conditions liées à l'environnement et à l'encadrement social .....	57
3.3 Obstacles aux conditions souhaitées et leurs solutions éventuelles .....	60
3.3.1 Obstacles perçus à l'égard des conditions exprimées.....	60
3.3.2 Solutions envisagées à l'égard des obstacles identifiés .....	62
3.4 Tableau-synthèse des divers éléments de leurs perceptions .....	63
<b>CHAPITRE IV: Discussion des données recueillies.....</b>	<b>67</b>
4.1 Qualité et quantité des propos recueillis.....	68
4.2 Commentaires sur les principaux matériaux.....	70
4.2.1 Recherche d'un statut, d'un rôle et d'une appartenance sociale .....	71
4.2.2 Recherche d'identité et de sécurité personnelle.....	75
4.2.2.1 Besoin de sécurité personnelle.....	75
4.2.2.2 Besoin de modèles sociaux .....	77
4.3 Conditionnel et circonstanciel de l'intégration sociale et professionnelle ....	78
4.3.1 Conditions justifiées à une intégration sociale et professionnelle .....	81
4.3.1.1 Conditions de formation.....	82
4.3.1.2 Conditions d'emploi .....	85
4.3.1.3 Conditions d'environnement et d'encadrement sociale .....	86

<b>CHAPITRE V: Conclusion .....</b>	<b>90</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>96</b>
<b>ANNEXE I: Protocole d'entrevue.....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXE II: Schéma: Processus dynamique des perceptions des “JEDEBAS” en vue d'une intégration sociale et professionnelle.....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXE III: Scénario d'entrevue.....</b>	<b>103</b>
<b>ANNEXE IV: Profil des jeunes .....</b>	<b>111</b>

## INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur le phénomène de la marginalisation des jeunes et plus spécifiquement sur leurs perceptions des conditions sociales pouvant être considérées par la société en vue de les aider dans leur processus d'intégration sociale et professionnelle.

Il vise à cerner la problématique de l'intégration de ces jeunes et cherche à mettre en relief la pertinence de leur contribution à une saisie des difficultés ou obstacles rencontrés, tout en contribuant à identifier les conditions favorables pour assurer leur développement.

Ce mémoire est composé de cinq chapitres. Le premier chapitre s'annonce par une présentation de la problématique de l'intégration des jeunes décrocheurs bénéficiaires de l'aide sociale. Il dresse un portrait descriptif de cette clientèle dans ce qui apparaît comme ses caractéristiques, ses modes de vie et positions existentielles ainsi que les obstacles auxquels elle se bute. Nous concluons ce chapitre en définissant et développant les éléments conceptuels qui servent d'assises à cette étude pour enfin présenter aux lecteurs les objectifs et les questions de recherche dont elle fait l'objet.

Le deuxième chapitre situe la démarche méthodologique de l'approche privilégiée, l'instrumentation dont nous nous sommes servi pour recueillir les informations ainsi que la détermination et l'identification du groupe de jeunes faisant partie de cette recherche.

Dans le troisième chapitre apparaissent les perceptions recueillies auprès de ces jeunes à l'égard des conditions retenues, des obstacles et des solutions envisagées pour que puisse se concrétiser cette intégration dans la société. Il en précise les exigences, les limites et les contenus des conditions.

Le quatrième chapitre propose une discussion des résultats. Préalablement à cette discussion, sont exposées les raisons qui ont fait que cette étude a permis de recueillir autant d'informations pertinentes. Ensuite se dégage ce qui semble être chez ces jeunes une vision de ce qui peut contribuer à leur développement.

Enfin, le dernier chapitre débouche sur les conclusions émergeant des analyses des chapitres précédents. Il expose la portée, les limites et les questions soulevées au cours de cette étude, en proposant au lecteur des pistes d'orientation sur d'éventuelles recherches sur la problématique de la marginalisation des jeunes en difficulté d'intégration sociale et professionnelle.

## **CHAPITRE I**

### **PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE ET SPÉCIFIQUE**

Dans ce chapitre qui traite de la problématique des jeunes décrocheurs sociaux bénéficiaires de l'aide sociale, une recension des écrits permet de cerner le phénomène croissant de la marginalité chez ces jeunes, en dégageant les caractéristiques et leurs conditions existentielles qui leur sont propres. De plus, nous cherchons à comprendre les obstacles sociaux qui contribuent aux difficultés d'intégration sociale et professionnelle sans pour autant négliger les facteurs individuels.

Enfin, nous établissons les postulats, leurs assises théoriques ainsi que les objectifs qui sont les fondements de cette étude et qui contribuent à dégager la question principale et les sous-questions de la recherche.

#### **1.1 Jeunes décrocheurs sociaux: un phénomène croissant, une problématique importante**

##### **1.1.1 Constat démographique**

Démographiquement, au niveau de la jeunesse, dans notre société, il est à noter que ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui voient leur nombre diminuer depuis 1971 (Provost, 1987,

p.17). L'auteure note une diminution chez les 15-19 ans de façon prononcée, les 20-24 ans encore très légèrement et que chez les 25-29 ans, le nombre est encore à la hausse. Ces derniers représentent les derniers-nés de la génération du "Baby Boom".

Malgré cette diminution démographique de la jeunesse depuis les deux dernières décennies, l'épineuse question de son intégration sociale et professionnelle se pose de la même façon que dans les années passées. En effet, malgré le constat démographique, nous retrouvons une augmentation sensible de la population des jeunes assistés sociaux. Nous notons que dans l'ensemble du Québec, en 1991, les 18-24 ans aptes au travail sont près de 45 000, soit une augmentation de 25,1% par rapport à l'année précédente (Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 1990, p.67).

Quant aux 25-29 ans, ils sont au nombre de 40 608, soit une augmentation de 29,4%. À l'égard de cette dernière tranche de population, différentes études (Gariépy et Leblanc, 1976; Gauthier, 1988; Guérin, 1986) soulignent les énormes difficultés que les jeunes de ce groupe d'âge peuvent rencontrer dans un processus d'intégration sociale.

En fait, il est possible de considérer à tout le moins parmi les 45 000, les jeunes de 18-24 ans que l'on considère ici comme des "JEDEBAS", c'est-à-dire des jeunes décrocheurs bénéficiaires de l'aide sociale.

### **1.1.2 Définition de la clientèle**

Pour les fins de cette étude et permettre au lecteur de se situer à l'égard des décrocheurs sociaux, bénéficiaires de l'aide sociale, nous les définissons ainsi: il s'agit de jeunes de 18-25

ans, ayant quitté l'école régulière depuis au moins un an et recevant de l'aide gouvernementale pour leurs subsistances.

Ces derniers, ayant complété une partie de scolarité de niveau secondaire, ont connu des échecs répétés et des retards scolaires importants. Ils ont possiblement participé à différents programmes de réinsertion sociale et professionnelle offerts par le gouvernement fédéral ou provincial: ils ont soit abandonné ces programmes ou encore les ont terminés avec certaines frustrations telles que: conditions de formation et tâches inappropriées et peu valorisantes, ou carences d'encadrement stimulant.

Ils ont vécu des expériences d'emplois soit à l'intérieur d'entreprises, de stages en milieu de travail ou d'autres emplois jugés précaires. Face à ces multiples tentatives de réinsertion sociale, plusieurs adoptent des comportements d'opposition et de résistance envers les institutions sociales. Depuis leur départ prématûr de l'école, la majorité de ces jeunes passent beaucoup de temps inoccupés. Ils proviennent principalement de milieux économiquement faibles dont le tissu social offre peu de support matériel et moral.

## **1.2 “JEDEBAS”: caractéristiques, positions existentielles et modes de vie**

### **1.2.1 Caractéristiques**

Les caractéristiques de la personnalité de ces jeunes ont été assez bien étudiées, entre autres par Gingras, Perreault et Pronovost (1984), Demers (1982) et par le ministère de la Main-d'œuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle (1985) dans le cas des jeunes assistés sociaux qui représentent le groupe le plus défavorisé des jeunes sans emploi.

La majeure partie de ces jeunes bénéficiaires de l'aide sociale sont des décrocheurs scolaires "en panne" entre l'école et le travail. Malgré tout ce qui a été dit sur ces jeunes et leur marginalité, toutes les enquêtes rapportent leur très fort attachement au marché du travail. Ils désirent favorablement travailler, avoir un vrai emploi, toucher un vrai salaire et acquérir leur autonomie socio-économique. À leurs yeux, il est préférable d'occuper un emploi, même sans intérêt, plutôt que d'être en chômage.

Les bénéficiaires de l'aide sociale perçoivent une distinction très nette dans l'appréciation des employeurs entre la condition de chômeur et celle de l'assisté social, les premiers ayant travaillé, alors que les deuxièmes sont plutôt jugés comme des parasites de la société. (M.M.S.R.F.P., 1985, p.50).

Ces jeunes ont une image négative d'eux-mêmes et affirment être l'objet de préjugés dévalorisants de la part des personnes de leur propre milieu, parfois même dans leur propre famille, mais surtout des employeurs. "C'est justement parce qu'ils craignent de ne pas être respectés que certains remettent en question ces programmes d'emplois subventionnés et certains programmes d'intégration sociale et professionnelle." (Gingras, Perreault et Pronovost, 1984, p.78).

Il se disent mal informés et mal suivis par les gestionnaires des services gouvernementaux. Ils sont craintifs devant un retour à l'école parce qu'ils se sentent plus aptes au travail qu'à l'étude et que celle-ci leur apparaît déconnectée de la vraie vie.

Bien qu'ils soient conscients de leurs faiblesses, les jeunes raisonnent bien plus en fonction de court terme et d'obtention rapide d'un "job". Très peu raisonnent en termes de planification de carrière et il semble y avoir un énorme fossé entre leurs aspirations et la réalité des mécanismes d'intégration au marché du travail.

### **1.2.2 Éléments de leurs modes de vie et de leurs positions existentielles**

À partir de certaines études (et de nos observations), il est possible de tenter de comprendre et de circonscrire le vécu des "JEDEBAS" à l'intérieur de modes de vie dans leur fonctionnement quotidien. À partir de traits les caractérisant, il est encore possible de cerner certaines coordonnées de leurs positions existentielles à l'intérieur de notre société.

Quelques études qualitatives touchant les 15-29 ans contribuent à briser l'image d'une jeunesse passive, victime impuissante d'une situation la dépassant et sur laquelle elle n'a aucune emprise. René (1986) traite de la marginalisation en émettant l'hypothèse que la lutte des jeunes, leurs résistances à la société adulte s'expriment davantage dans le quotidien de leur vie plutôt que dans les luttes militantes. Il caractérise ces jeunes par le souci de soi, leurs réseaux d'entraide, les enclaves créatrices, les transgressions et les déviances.

Lazure (1986), quant à lui, dégage six modes de vie différents: 1) il distingue d'abord des jeunes qui acceptent la société adulte par un mode de vie de l'intégration; 2) des jeunes qui refusent cette société par des modes de vie de la lutte sociale; 3) de la marginalisation "autonomisante"; 4) ou de la délinquance. Et enfin, des jeunes qui se mettent ou qui sont mis en retrait de la société par 5) des modes de vie de la recherche du plaisir ou 6) de la victimisation sociale.

Un portrait de ces jeunes "victimes" a été tracé par Michelena (1983) grâce à une recherche pour le Centre de Services Sociaux de Montréal Métropolitain. Il conclut que la plupart de ces jeunes sans emploi ou ayant des emplois précaires proviennent majoritairement des classes socio-économiques les plus faibles et ayant peu de support de leur milieu social.

En outre, leur mode de vie les rend de plus en plus marginaux et aliénés itinérants et sans domicile fixe. Un certain nombre de ces jeunes constitue un nouveau type de clientèle en besoin de protection sociale. Selon le Conseil Supérieur de l'Éducation (1985), ces jeunes confient leur isolement et se doivent d'abandonner leurs amis qui travaillent, étant donné les rythmes de vie trop différents. L'incapacité est un obstacle qui les constraint à oublier leurs activités sociales antérieures.

Certains jeunes sont atteints de dépression nerveuse et présentent un état de santé précaire dû à une instabilité économique et un vécu de plus en plus marginalisé. Les sentiments des uns vont de l'apathie à la frustration, de l'anxiété à la marginalisation. Enfin, Grell (1985) et Gauthier (1988) font ressortir chez ces jeunes une faible représentation de soi, entraînant une détérioration de l'identité. Ce qui les amène à fuir leur environnement et à se fuir eux-mêmes.

De fait, certains jeunes, suite à des tensions difficiles avec leurs parents, quittent le foyer d'eux-mêmes et parfois ils en sont chassés par des parents totalement désemparés devant les difficultés qui se présentent. Dandurand (1986) affirme que plusieurs de ces jeunes assistés sociaux demeurent au foyer, mais que ce n'est pas toujours de bon gré. Le rythme différent de ces jeunes cause des situations conflictuelles fréquentes.

Cependant, la détérioration physique et psychologique du jeune assisté social demeurant en appartement ou en chambre apparaît plus évidente même si elle répond à ce besoin d'autonomie (Gingras *et al.*, 1984). L'expression d'une sexualité dans un climat permissif, une mauvaise alimentation dans un régime de vie plus instable et un état de solitude provoquent une détérioration personnelle rapide chez ces jeunes.

Enfin, l'organisation du temps libre ou des loisirs s'avère rapidement difficile aussi dans ces milieux. L'écoute abusive de la télévision remplace les sorties trop dispendieuses. Leurs lieux de rendez-vous sont généralement les salles de billard et les centres commerciaux. La pratique du "travail au noir" est aussi fortement répandue et contribue à arrondir les fins de mois et/ou la consommation d'alcool et de drogue. Enfin, on vit la nuit plutôt que le jour.

### **1.3 Problématique spécifique de l'intégration sociale et professionnelle**

Pour différents auteurs, le problème d'intégration sociale de l'ensemble de la jeunesse peut s'expliquer autant par le chômage élevé, qui est souvent le principal indicateur, que par des explications au niveau des caractéristiques personnelles de ces jeunes. L'absence de qualifications adéquates, le peu d'attrait pour le travail ou les aspirations trop élevées, l'instabilité et les troubles de personnalité sont des facteurs souvent évoqués et représentent des pistes d'études intéressantes.

Cependant, notre attention se porte ici sur un aspect moins documenté et qui est susceptible d'éclairer, sous un angle différent, les difficultés rencontrées par ces jeunes; il s'agit d'obstacles sociaux. Nous entendons par obstacles sociaux ces lois et ces règles codifiées ou non auxquelles sont confrontés les acteurs sociaux; leurs expériences de ces obstacles déterminent largement leurs perceptions et leurs comportements.

Dans les paragraphes ci-dessous, nous nous centrons sur les obstacles suivants: la certification des connaissances, l'institutionnalisation du marché de l'emploi, les règles étatiques et les programmes gouvernementaux d'intégration sociale et professionnelle. Nous considé-

rons notamment les réactions provenant des jeunes ou moins jeunes confrontés à ces problèmes.

### **1.3.1 Certification des connaissances**

Le premier obstacle contre lequel un jeune sans diplôme bute est de se confronter à la certification des connaissances, laquelle s'est effectuée dans le sens d'une spécialisation étroite dans un secteur d'activités du travail. Elle se définit donc comme la reconnaissance officielle des connaissances académiques acquises dans des institutions spécialisées, non seulement par le biais d'un diplôme, mais aussi par le crédit qui lui est attaché (Collins, 1979).

Cette certification des connaissances a d'importantes conséquences inattendues. Nous observons qu'elle contribue au chômage des nouveaux diplômés, car l'étroitesse de la spécialisation rétrécit le marché potentiel du travail et bloque la voie de mobilité sociale pour ceux qui sont faiblement scolarisés. Par exemple, la mécanique et la conciergerie qui étaient des champs de pratique possibles pour ces jeunes, deviennent elles-mêmes des champs requérant une spécialisation. Pensons aussi à la gérontologie qui est en train de devenir une spécialité reconnue.

Un autre effet de cette certification est qu'en spécialisant à outrance, on crée des attentes spécifiques, précises et élevées chez les diplômés, que ne peut satisfaire rapidement le marché du travail. Pour les diplômés, ceci amène comme conséquence une déception et un désenchantement. Enfin, le développement de la certification des connaissances crée des conditions encore plus difficiles pour les non-diplômés qui se voient exclus d'un nombre élevé

d'emplois pour lesquels le diplôme est maintenant exigé. C'est ainsi que la situation des décrocheurs est particulièrement pénible, car ils pourront plus difficilement trouver un emploi.

### **1.3.2 Institutionnalisation de l'accès au marché de l'emploi**

Plusieurs recherches expliquent la relative instabilité et la grande mobilité d'emploi de nos jeunes. Guérin (1986), Langlois (1986) et le Bureau international du travail (1978) démontrent que l'entrée sur le marché du travail est un processus assez long et que les jeunes procèdent souvent par essais-erreurs avant que leur intérêt ne se cristallise.

Cependant, la primauté accordée à l'ancienneté émane des conventions collectives, d'où la règle de la priorité d'emploi en fonction de l'ancienneté. Ce sont systématiquement les jeunes qui sont touchés au détriment des travailleurs d'âge moyen qui ont consolidé leur position. Langlois (1986) a démontré comment l'institutionnalisation du marché du travail avait créé des situations de rapports conflictuels entre ces jeunes et les gens d'âge moyen.

Or, le primat de la séniiorité et encore plus la codification rigide de cette pratique dans la plupart des conventions collectives provoquent un déplacement du risque ou de l'exposition au chômage d'un métier donné vers un groupe d'âge donné: les plus jeunes.

Il est à s'interroger si les mesures prises pour maintenir au travail ceux qui sont dans la force de l'âge risquent de susciter de nouvelles formes de ségrégation sociale. Enfin, évoquons ces multiples cartes de compétences principalement dans le secteur de la construction, cartes qui reconnaissent davantage l'expérience et les heures travaillées que les connaissances comme telles.

### **1.3.3 Règles étatiques**

Les gouvernements fédéral et provincial ont promulgué depuis trente ans un nombre considérable de lois et ils ont édicté encore davantage de règles affectant les rapports entre l'état et les citoyens et les relations que les citoyens entretiennent entre eux. Ces interventions fixent un cadre rigide à l'intérieur duquel s'exercent les conduites individuelles. Aussi, plus se multiplient les lois et les règlements et à mesure que se diversifient les clientèles et les groupes visés par les politiques, plus il y a risque de voir apparaître des conflits potentiels entre les populations concernées. Par exemple, une des règles aux effets plus ou moins prévisibles est celle de la fixation du salaire minimum.

L'objectif de cette mesure visait à assurer une meilleure rémunération du travail pour les petits salariés. Mais le taux du salaire minimum en augmentant risque de nuire à la création de nouveaux emplois ou même au maintien des emplois existants. Ainsi, l'économiste Pierre Fortin (1984, p.420) soutient que l'augmentation de 1% du salaire minimum menace environ 1 400 emplois dans une économie ouverte comme celle du Québec. Il ajoute que "ceci a pour effet d'accroître le déroulement de la main-d'œuvre parce que l'employeur est incité à couper la durée du temps et à rationaliser davantage le nombre des travailleurs en emploi en les heures travaillées." L'auteur a montré comment la hausse du salaire minimum provoquait une augmentation du chômage chez les jeunes principalement.

### **1.3.4 Programmes gouvernementaux d'intégration sociale et professionnelle des jeunes**

Par programmes gouvernementaux d'intégration sociale et professionnelle, nous entendons cet ensemble de programmes proposés par les deux paliers de gouvernement et qui vi-

sent à améliorer la position des jeunes assistés sociaux et jeunes chômeurs dans un processus d'intégration au marché du travail et ainsi leur permettre de joindre les rangs de la population active. Ces actions gouvernementales représentent pratiquement les seules voies d'intégration sociale éventuelle présentement disponibles. Ceci comprend donc les actions de formation (rattrapage scolaire, stage, formation professionnelle), les actions d'aide pour trouver un emploi, les créations directes d'emploi (par des projets communautaires ou autres) et enfin, les actions indirectes de stimulation de l'emploi.

Il y a au moins deux bonnes douzaines de ces programmes d'aide à l'emploi aux niveaux fédéral et provincial. La quinzaine de programmes québécois s'adresse spécifiquement aux jeunes, mais ils relèvent de six ministères différents. Pour les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, le contact est habituellement le Centre Travail-Québec. Depuis quelques années, les programmes se modifient, naissent et disparaissent à un rythme effarant. À cause de cette complexité et de cette volatilité des programmes, rares sont les jeunes et même les agents en développement socio-économique qui arrivent à développer une vision cohérente de l'ensemble des actions gouvernementales (Guérin, 1986).

Dans ces bureaux gouvernementaux, tant fédéraux que provinciaux, la tendance est à l'inscription du jeune plutôt qu'à une véritable analyse de la situation de celui-ci et à son orientation vers le programme le mieux adapté. En effet, les participants aux mesures de relance offertes par les Centres Travail-Québec déclarent:

[...] avoir reçu de l'information de façon inégale sur les trois mesures de relance (stage, travaux communautaires, recyclage scolaire), ce qui tendait à diriger leur choix vers celle pour laquelle le plus de renseignements étaient donnés. Plusieurs de ces jeunes, sensibilisés par la suite aux autres mesures doutent s'être engagés dans le programme convenant le mieux à leur situation. Les besoins et les aspirations personnelles sont peu considérés et le processus d'aide et

d'orientation serait encore trop embryonnaire. (M.M.S.R.F.P., 1985, p.78).

D'autres évaluations de programmes faites par le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle dégagent certaines constatations conduisant à questionner l'orientation de ces programmes:

[...] les programmes de création temporaire d'emplois renforcent l'isolement du marché secondaire du travail. Ils n'ont qu'une faible valeur formative et n'améliorent pas l'employabilité des participants; ils encouragent la consommation passive des programmes mis de l'avant par les gouvernements et renforcent la dépendance des participants. De plus, leur coût pour la société est très élevé et l'utilité des projets est mitigée. Au Québec en particulier, le programme "Extra" n'échappe pas à ces critiques et il sera de plus en plus contesté par les jeunes. (M.M.S.R.F.P., 1985, p.69).

Dans un autre rapport du M.M.S.R.F.P. sur l'évaluation des mesures de relance pour les jeunes, quatre ans auparavant, plusieurs constatations reflétaient déjà une certaine inquiétude face à l'orientation et à la pertinence des programmes de réinsertion sociale et professionnelle des jeunes. Les jeunes se déclaraient peu informés et mal orientés à l'égard des programmes. Ils réclamaient une plus grande humanisation et personnalisation de l'aide apportée. Ils ressentaient fortement les préjugés des employeurs, eux-mêmes subventionnés à l'intérieur de ces programmes. Les attentes des jeunes participants dépassent ce que les mesures de relance pouvaient offrir. Ces mesures, tant fédérales que provinciales, ne constituaient pas de véritables emplois et ne garantissaient pas d'emploi. Et si emplois il y avait, ils étaient perçus comme peu valorisants, sujets à l'exploitation des employeurs et temporaires (M.M.S.R.F.P., 1990).

Par conséquent, il est permis de penser que la multiplication des programmes à l'intention des jeunes a même un effet pervers important, en marginalisant en quelque sorte les jeunes en quête d'emploi et en les maintenant en bordure du marché du travail. En d'autres termes, ces programmes, par définition non récurrents, mais qui reviennent en fait d'année en année sous des appellations diverses, risquent d'institutionnaliser l'aide aux jeunes en les inscrivant à la marge du marché du travail.

Ces programmes tels qu'ils existent actuellement peuvent même devenir des formes de contraintes sociales en orientant systématiquement les jeunes en difficultés vers des voies éloignées du marché du travail. En fait, ces programmes n'ont en rien modifié ces rigidités sociales qui affectent les jeunes. Bien au contraire, en voulant améliorer les capacités personnelles des jeunes, ils se sont heurtés à ces mêmes contraintes sociales dont l'impact semble être lourdement ressenti.

#### **1.4 Objectifs et questions de recherche**

L'objectif général de cette recherche est de cerner davantage la problématique spécifique de l'intégration sociale chez les jeunes de 18-24 ans. Plus spécifiquement, elle cherche à mettre en relief la pertinence de la contribution des jeunes en cause à une identification des conditions visant leur intégration sociale et professionnelle et à une saisie adéquate des difficultés ou obstacles à cette intégration, ainsi que des solutions que les jeunes envisagent à l'endroit de ces obstacles.

Nous désirons apporter un éclairage complémentaire sur la problématique de la réinsertion sociale de ces jeunes trop souvent classés comme étant irrécupérables, des bénéficiaires

“chroniques” de l'aide sociale ou purement et simplement des marginaux. Nous croyons que ces jeunes, ayant un vécu chargé d'expériences et de multiples situations relationnelles, peuvent contribuer à une compréhension des difficultés de réinsertion sociale et à l'identification de solutions éventuelles.

Les questions auxquelles l'étude cherche à répondre sont les suivantes:

Quelles sont les conditions appropriées du point de vue des “JEDEBAS” pour assurer leur intégration sociale dans la société québécoise? Ainsi, quels types de conditions apparaissent chez ces jeunes comme étant les plus importantes? Or, quels sont les obstacles et les difficultés à ce que les conditions souhaitées et exprimées soient mises en place? Et quelles sont les solutions envisagées par ceux-ci pour contrer ces obstacles et ainsi mettre en place ces conditions exprimées?

## **1.5 Définition conceptuelle, propositions et considérations théoriques**

### **1.5.1 Définition des concepts**

Avant de présenter les énoncés servant de paramètres de cette recherche, il apparaît pertinent de définir certains concepts faisant l'objet de notre questionnement central. Les concepts d'intégration sociale et de conditions.

#### ***1.5.1.1 Définition du concept d'intégration sociale***

La notion d'intégration sociale est largement utilisée dans la littérature scientifique. Nous référant au dictionnaire *Le Petit Robert*, celui-ci la présente simplement comme une

“opération par laquelle un individu ou un groupe s’incorpore à une collectivité à un milieu.”

Certains auteurs (Dandurand, 1986; Galland, 1985, Lazure, 1972) emploient le terme “insertion sociale”, lequel est défini par ce même dictionnaire comme étant “l’intégration d’un individu ou d’un groupe d’individus dans un milieu social différent.” Vanay (1987) souligne que l’intégration sociale est essentiellement un moyen nécessaire et non une fin en soi, contribuent à la valorisation du rôle social de la personne. L’intégration devient donc un processus qui fournit à la personne les moyens lui permettant de vivre des expériences sociales propres dans le but d’acquérir son autonomie, sa dignité et par le fait même une qualité de vie significante pour elle.

#### A) DEGRÉS D’INTÉGRATION

Pour mieux comprendre le concept d’intégration sociale, il importe de le situer en terme de degré, dans le cadre d’un continuum de ce qu’on appelle “l’intégration” au sens large.

La littérature traitant de la déficience intellectuelle nous fournit des renseignements intéressants à ce sujet. Ainsi, Boisvert (1991), à partir d’auteurs tels que Wolfensberger et Thomas (1983) et Vanay (1987), nous résume les degrés d’intégration possibles d’une personne dans les différents domaines de l’activité humaine.

Le premier degré est celui de l’intégration physique, où la personne est simplement intégrée aux autres membres de la communauté, sans nécessairement avoir des contacts ou des activités communes avec eux. Par exemple, en lien avec notre problématique, nous pouvons supposer la présence d’un jeune dans un groupe d’aide à l’emploi sans que celui-ci participe aux activités de recherche d’emploi ou quelconque activité du groupe.

Le deuxième degré consiste en une intégration fonctionnelle, où l'individu opère certaines activités, certaines tâches, en interaction avec d'autres individus dans un milieu donné. Cependant, si l'individu réalise certaines activités pendant que les autres en opèrent des différentes, on dira qu'il est intégré physiquement.

Enfin, le troisième degré que nous appelons l'intégration sociale, réside dans le fait que l'individu fait partie à part entière de la communauté et du groupe. Des liens réciproques et spontanés sont établis sur une base régulière avec les autres membres du groupe. À ce stade-ci, l'individu a développé un sentiment d'appartenance et de participation à part égale. À l'intérieur du groupe de la communauté donnée, il assure un rôle qui lui est propre et par le fait même, a une place spécifique dans un groupe. Donc, l'intégration sociale devient l'objectif ultime et le degré optimal de ce qu'est l'intégration.

## B) MODALITÉS D'INTÉGRATION SOCIALE

Une autre notion introduite pour comprendre le concept de l'intégration sociale concerne les modalités d'intégration. Selon Paquette (1985), l'intégration sociale sous-tend que la personne est disponible, disposée à différents modes d'intégration à une communauté pouvant favoriser le développement de ses objectifs personnels et assurer ses besoins d'autonomie, de créativité, de responsabilité, ainsi que son besoin d'un statut social et d'un groupe d'appartenance.

Nous définissons ces modes d'intégration sociale comme étant les différentes voies dont la personne dispose pour répondre à ses attentes. Ces différents circuits d'intégration ont été étudiés largement par certains auteurs (Charlot, 1981; Gauthier, 1988, 1991; Lan-

glois, 1986; Lucas et Franco, 1985; Grell, 1985). Certaines voies telles que l'intégration matrimoniale et communautaire contribuent à élargir le champ des alternatives possibles et plausibles pour une clientèle de jeunes en difficultés. En effet, Gauthier (1991) a su faire ressortir l'importance de l'intégration matrimoniale, chez les filles faiblement scolarisées, comme une issue à des situations de précarités sociales et une voie à la réalisation de soi. Quant à l'intégration communautaire, l'auteure précise l'importance de reconnaître les différentes formes d'activités et de participation sociale, en dehors des voies connues du monde scolaire et du marché du travail et comme étant des formes nouvelles de réalisation de soi. Gauthier parle même de “gestion de l'attente” pouvant favoriser de nouvelles stratégies sociales d'intégration. Il n'y a qu'à penser aux formes variées de bénévolat et d'activités communautaires susceptibles d'apporter des valorisations personnelles. Ces formes “d'occupation du temps” peuvent atténuer les risques d'exclusion sociale et amener des gains à l'individu comme à la société. Qu'on s'y adonne pour des motifs d'éthique morale, par solidarité collective ou croyance à une cause, le bénévolat est une source de valorisation et de satisfaction importante, car il permet de briser l'isolement, d'assurer des responsabilités et d'accroître le sentiment d'appartenance à un groupe.

L'intégration sociale est un moyen nécessaire à la valorisation du rôle social de la personne; c'est le degré optimal du processus d'intégration, et les modalités d'attentes qui peuvent varier considérablement outre les modalités traditionnelles que sont le scolaire et le marché du travail.

#### ***1.5.1.2 Définition du concept de “conditions”***

Dans cette recherche, pour mieux saisir les différentes voies d'intégration possibles, nous nous attardons à l'expression des conditions appropriées, selon le point de vue de ces

jeunes en panne d'intégration sociale, lesquelles peuvent leur permettre de réaliser leurs projets et ambitions personnels.

L'expression "CONDITIONS" est révélée par le *Petit Robert* comme étant "Des états, des situations appropriées, des faits appropriés dont l'existence est indispensable pour qu'un autre état, un autre fait existe." À partir de cette définition qui contribue à élargir le champ des moyens envisageables, nous délimitons ces conditions à cinq types principaux: les conditions matérielles, d'encadrement, de formation, d'emploi et d'occupation du temps. Ces conditions retenues sont donc les avenues d'exploration de notre étude afin de mieux comprendre ce qui peut assurer aux jeunes l'existence d'un nouvel état: l'intégration sociale.

### **1.5.2 Propositions initiales et considérations théoriques**

À la suite d'une définition des concepts appropriés à cette étude, plusieurs énoncés de base constituent les balises de cette recherche. Ils sont formulés ici sous forme de proposition dont les assises théoriques contribuent à appuyer notre questionnement (SUPRA) et l'orientation méthodologique privilégiée (INFRA, chapitre II).

**1. PREMIÈRE PROPOSITION: les "JEDEBAS" ont un besoin d'autonomie, c'est-à-dire de se sentir responsables d'eux-mêmes et des autres et ils aspirent à atteindre un but ou la réalisation d'une mission.**

Rogers (1970) a bien défini l'importance des sentiments de responsabilité et d'autonomie permettant une reconstruction de la personnalité. Selon lui, la tendance de l'être humain est à s'actualiser et à devenir ce qui est potentiellement en lui. Il doit être capable de dévelop-

per sa propre liberté interne afin d'atteindre une interprétation signifiante de sa propre expérience. Tous les hommes auraient fondamentalement une orientation positive. Même chez les plus perturbés, marginaux, antisociaux, ceci reste vrai. Les tendances et les orientations sont positives, constructives et progressent vers la maturité et la sociabilité. Par conséquent, plus l'individu est compris et accepté, plus il aurait tendance à s'engager dans une voie progressive.

Charlot (1981) fait mention que l'intégration des jeunes suppose que l'on reconnaisse une autonomie à ces derniers. Il expose ses conclusions sur les formations par alternance pour les jeunes faiblement scolarisés, en mentionnant l'importance de développer le sens des responsabilités chez ces derniers pour assurer une meilleure autonomie. Les jeunes sont très sensibles à la confiance qu'on leur accorde ainsi qu'aux responsabilités qu'on leur donne. Les notions de responsabilités et de confiance deviennent des conditions essentielles de réussite et ainsi le renforcement de l'estime de soi.

Crépeau (1982) ajoute que la confiance apparaît comme un élément essentiel à l'apprentissage et à la réussite sociale, mais aussi comme un facteur principal de la motivation. Or, l'on constate que la médiation du travail socialement utile pour soi et les autres fonctionne comme source de la formation d'identité, puisqu'on assiste au développement du sentiment d'être soi-même utile, d'avoir une raison d'être et de savoir où on va dans la vie.

Enfin, des auteurs tels que Chartier (1982) et Gauthier (1988) reconnaissent chez ces jeunes le besoin de se situer, de s'affirmer et de trouver un intérêt dans des activités. La plupart de ces jeunes ont un projet assez bien défini et aspirent à un emploi qui alimente la réalisation de soi. L'importance du projet auprès de cette population est relevée aussi dans l'étude

du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu (1985) où il permet d'être la toile de fond du champ motivationnel à partir de laquelle ces jeunes aspirent à se sortir de l'isolement et de l'assistance sociale.

**2. DEUXIÈME PROPOSITION: ces jeunes désirent réellement s'insérer socialement en recherchant un rôle et un statut social qui puissent les aider à retrouver un sentiment d'appartenance sociale.**

Les différentes études qui ont permis de comprendre la réalité des jeunes en situation de précarité sociale font ressortir le problème de l'isolement social accompagné de la difficulté de se situer à l'intérieur de cette société. L'importance accordée par ceux-ci à un rôle et un statut social bien défini constitue les bases de l'intégration sociale. L'étude de Gauthier (1988) sur les jeunes chômeurs et assistés sociaux au Québec, révèle que la pire question que l'on pouvait leur poser est: "Qu'est-ce que tu fais?" L'auteure remarque que notre société valorise le travail salarié et que l'on devient ce que l'on fait. Ceci est d'autant plus important à l'âge où le jeune tente une première intégration dans le monde adulte. Ainsi, l'acquisition d'un nouveau statut devient primordiale s'il veut être reconnu socialement. En France, des auteurs comme Lucas et Franco (1985), lesquels ont porté leurs études sur les jeunes en formation par alternance, mentionnent également l'importance d'un statut social qui permet une reconnaissance d'une identité sociale, ce qui suscite de nombreux changements significatifs dans leur quotidien.

Au Québec, Campeau *et al.* (1987) constatent que les jeunes assistés sociaux s'inscrivent aux mesures d'employabilité dans l'espoir de ne plus avoir le statut de bénéficiaire de l'aide sociale. Pourtant, ces programmes (stages en milieu de travail, travaux communautai-

res) maintiennent le statut d'assistés sociaux. Les jeunes s'attribuent malgré cela un statut professionnel d'après le poste de travail et souvent la considération du milieu de travail. Le fait de se retrouver dans un milieu reconnu socialement contribue également à la reconnaissance d'un sentiment d'appartenance à un groupe. Que ce milieu soit scolaire, professionnel, communautaire ou autre, il constitue pour notre clientèle un point de repère à l'identification d'un groupe d'appartenance, qu'il soit occasionnel ou permanent. Déjà, l'intégration physique du jeune à un milieu social reconnu socialement devient le premier jalon à l'établissement d'un processus d'intégration sociale et particulièrement au renforcement de ce besoin de s'identifier socialement à un groupe de pairs. Mead (1962), le précurseur de l'interactionnisme symbolique, considère que la représentation de soi se construit au travers de la participation au processus social et de cette interaction avec les autres individus. Elle contribue à l'édification d'une identité propre. La formation de soi est donc la résultante de l'interaction des rapports avec autrui. Les rôles et les statuts particuliers à chacun des individus sont la conséquence de cette interaction. Ainsi, l'individu se définit en fonction de l'ensemble des rôles qu'il assume et à sa manière d'être semblable à lui-même à travers toutes les positions sociales qu'il occupe.

**3. La TROISIÈME PROPOSITION soutient que ces “JEDEBAS”, malgré leurs difficultés personnelles, sont capables de s'assumer socialement, en autant que notre société puisse leur assurer le support nécessaire dans la concrétisation de leurs objectifs personnels.**

Dans notre section traitant des caractéristiques des jeunes décrocheurs bénéficiaires de l'aide sociale, il est fait mention des difficultés qu'ils vivent à l'intérieur soit des structures scolaires dont ils se sont exclus, soit dans les structures du marché du travail considérées comme peu valorisantes. Ces jeunes ont tendance à se montrer insatisfaits de ce qui leur est

proposé. De plus, on reconnaît qu'ils ont besoin d'être supportés, voire d'être pris en charge afin de réaliser leurs objectifs personnels. Mais de quel support s'agit-il? Une théorie qui fut élaborée principalement par Wolfensberger et Thomas (1983) et portant sur la valorisation des rôles sociaux, permet de répondre à cette interrogation. Bien que cette théorie soit d'abord développée pour répondre aux besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, ces auteurs soutiennent qu'elle peut s'appliquer à tout individu défavorisé.

En introduisant le concept de valorisation des rôles sociaux, Wolfensberger et Thomas justifient l'utilisation de moyens culturellement normatifs en vue d'aider les personnes défavorisées. Cette théorie reconnaît qu'il faut développer des activités et des pratiques en vue de rehausser la valeur des rôles assumés par les personnes. Ceci constitue une approche de support à la personne dévalorisée afin de l'aider à se comporter de façon socialement acceptable, en partageant des expériences et des interactions humaines significatives. La valorisation du rôle social se définit aussi par rapport aux moyens qu'elle propose, afin de contrer l'effet du cercle vicieux auquel les personnes à risque de dévalorisation sont soumises. Elle propose donc deux volets d'intervention: l'amélioration de l'image sociale et la valorisation des compétences de la personne.

À ces deux axes de solutions envisagées et dans le but de permettre la revalorisation de l'individu, Wolfensberger et Thomas proposent sept corollaires à l'élaboration du principe de la valorisation des rôles sociaux: l'inconscience, l'attribution de rôles, le conservatisme, le modèle développemental, l'apprentissage par imitation de modèles, l'influence de l'image sociale et la participation sociale.

Afin d'atteindre les buts de condition de vie et de rôles socialement valorisés pour les personnes dévalorisées, un certain nombre de mesures doivent être faites en vue d'améliorer l'image sociale ainsi que les compétences des personnes. Les sept thèmes sur lesquels s'appuie cette théorie constituent l'ensemble des buts et des méthodes que doivent encourager les services avant de permettre aux personnes de vivre des vies culturellement valorisées. De ces thèmes, nous vous présentons les éléments essentiels qui constituent les fondements des interventions nécessaires à la revalorisation des personnes en difficultés.

Wolfensberger et Thomas (1983), s'inspirant de la théorie psychanalytique, considèrent que l'être humain agit avec un degré important d'inconscience et que beaucoup de choses qui se passent dans les services humains sont très négatives. Il peut exister un écart, voire des contradictions réelles entre les idéaux et les valeurs prônées consciemment et ce qui est véhiculé inconsciemment. Par exemple, nous pouvons, comme intervenants, prôner l'égalité d'accès au travail et l'intégration sociale à la communauté pour les jeunes en difficulté de comportement, mais en réalité leur offrir des tâches peu valorisantes, sous-payées, dans des milieux de travail isolés et des entreprises normatives de la société. Les auteurs suggèrent donc de mettre en lumière un grand nombre de ces motifs inconscients à la dévalorisation et à l'appartenance de certains groupes de personnes dans la société. Ainsi, nous serons en mesure d'offrir des stratégies conscientes pour remédier aux statuts sociaux de ces personnes.

Comme les personnes dévalorisées ont des attentes de rôles basées sur un désir d'autonomie et d'une prise en charge de la réalisation de leurs objectifs personnels, la théorie de la valorisation des rôles sociaux propose d'identifier et de développer des rôles sociaux positifs ainsi que l'accroissement des attentes correspondantes. Pour en arriver là, il est indiqué de briser ces rôles négatifs imposés par les services offerts dans la société. Il est espéré que ces

personnes perçoivent et assument des rôles sociaux basés sur l'autonomie et le sens des responsabilités.

Aussi, afin de limiter l'influence des stigmates et déviances de ces personnes, il est suggéré de développer les compétences personnelles et d'éviter la juxtaposition d'images ou de traits pouvant être interprétés négativement. Cette théorie va même jusqu'à bannir le regroupement de personnes présentant des traits et des caractéristiques négatives, tout en s'appuyant sur l'idée qu'il ne faut pas affliger davantage ce qui est suffisamment affligé. De même qu'il est proposé que l'imitation ou l'apprentissage par modèle soit utilisé, l'identification de ces personnes avec des modèles valorisés dans le milieu et dans les services à cette clientèle constitue une stratégie appropriée d'intervention et une source de réponse au rehaussement de l'image et des compétences.

Pour Wolfensberger et Thomas, la pertinence de l'image sociale demeure un autre mécanisme puissant d'influence et de contrôle du comportement humain et tend à prédisposer l'observateur à des perceptions et des attitudes positives ou négatives. Ils considèrent qu'il faut s'attaquer aux caractéristiques perçues défavorablement par le milieu social en insistant sur le caractère humain des services susceptibles de conférer des images négatives à ces personnes et des moyens de rendre ces images plus positives.

Enfin, comme les personnes socialement dévalorisées font souvent l'objet d'une certaine forme de ségrégation sociale, celles-ci n'ont pas accès aux expériences typiques et normatives que les membres valorisés prennent pour acquis. Leurs compétences en sont diminuées et leur image encore plus négative.

Conséquemment, elles sont souvent perçues comme des marginaux, déviants, personne "à problèmes", faibles, etc. et s'étant eux-mêmes exclus de la société. La théorie de la valorisation des rôles sociaux exige que la personne ait la chance d'être intégrée dans tous les champs d'activités de la vie en société. Qu'il lui soit permis de vivre, de travailler, d'apprendre et d'être impliquée à la vie communautaire comme tous les autres membres de la société. Pour appuyer cet objectif, la société peut mettre en place des effectifs et le support nécessaire pour une intégration sociale valorisée de ces personnes. Celles-ci doivent être en mesure de participer à des activités valorisantes et culturellement normatives avec les autres membres valorisés de la société. Ces diverses formes de participation sociale permettent également aux personnes dévalorisées de vivre des situations d'apprentissage à l'intérieur d'un programme d'interaction entre celui qui apprend et son environnement.

**4. Enfin, notre DERNIÈRE PROPOSITION reconnaît que la marginalité des "JEDEBAS", même lorsque manifestée par l'opposition et la résistance envers la société, peut être une stratégie appropriée de négociation pro-active.**

Ceci amène à voir que ces jeunes qui adoptent différents modes de vie caractérisés parfois par un fonctionnement social parallèle, ne semblent pas totalement fermés à une intégration sociale, en autant que les règles du jeu en soient modifiées avec eux. Ils sont prêts à se conformer à des normes, des règles et des rôles sociaux, à la condition que cette société et les structures qui la composent respectent les particularités et les besoins légitimes de leur développement personnel. Ainsi, leurs différents modes d'opposition de résistance aux règles et aux normes de cette société sont l'expression d'une réponse à ce qui leur est proposé et qu'il nous importe d'en comprendre les significations. C'est ainsi qu'un sociologue américain, Anyon (1981), explique le phénomène de la résistance et de l'opposition des acteurs sociaux

non pas comme un phénomène de retrait social définitif, mais plutôt, dans un premier temps, comme une forme de désapprobation et, dans un deuxième temps, comme une ouverture possible à une renégociation des règles de fonctionnement social et d'actualisation des attentes des différents acteurs sociaux.

La théorie de la résistance reconnaît la possibilité aux acteurs sociaux de s'exprimer sur leur propre situation et sur les conditions favorables dont ils désirent que la société tienne compte dans son organisation sociale. Aussi, elle reconnaît aux acteurs sociaux la possibilité de résister aux groupes qui tenteraient de leur imposer des orientations, soit à négliger l'analyse des connaissances qui sont véhiculées dans notre système social, soit à nier les possibilités de changements qui existent et/ou qui sont promues dans la société (Giroux, 1983). Cette théorie se veut extensive à celle de la reproduction et propose une analyse moins simpliste des relations dans notre système social et une conception moins mécanique de la domination exercée par les classes dominantes dans notre système social (Trottier, 1987). Elle s'appuie sur le fait que notre système social est le site de conflits et de luttes et qu'il est possible d'influencer par l'action politique à l'intérieur comme à l'extérieur du système social. Paquette (1985) suggère que la personne, afin d'en arriver à un autodéveloppement, soit l'auteur et l'acteur de sa vie. Sa contribution à la théorie de la résistance s'appuie sur l'importance que la personne cherche à se positionner différemment par rapport au mode dominant de pensée. Il lui faut apprendre à questionner les incohérences de la société environnante et arrêter de se soumettre à cette logique et même à la dénoncer. Il s'agit de réagir dans le discours et dans les gestes. Il lui faut même inventer des alternatives pour lui permettre de vivre des expériences différentes de celles que nous propose la société dominante. L'auteur reconnaît que cette approche, issue de la marginalité, deviendra une tendance dans laquelle les personnes qui optent pour l'autodéveloppement entrent dans un réseau informel. Elles sont certes considérées

comme marginales par rapport à la pensée dominante, mais cette marginalité et ce non-conformisme deviennent des prérequis pour développer une pensée multidimensionnelle. Cette forme de pensée permet à l'acteur social d'être en même temps l'auteur qui entrevoit les alternatives possibles à son développement et elle permet d'arriver ainsi à des décisions négociées avec la société pour un projet défini à sa mesure.

## **CHAPITRE II**

### **LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Dans ce chapitre, nous présentons les modalités d'approche que nous privilégions lors de notre cueillette de données afin de cerner les perceptions des jeunes à l'égard des conditions désirées en vue de leur intégration sociale et professionnelle. Aussi, nous traçons un profil des interviewés qui ont contribué à cette recherche. Enfin, nous soumettons un mode d'analyse et d'interprétation des données.

#### **2.1 Méthodologie qualitative, approche privilégiée**

Il apparaît pertinent de faire un choix méthodologique s'orientant vers une approche de type qualitatif. Cette approche accorde de la valeur au vécu des individus. Elle s'appuie sur des fondements épistémologiques et théoriques qui permettent au chercheur de saisir et de comprendre la réalité et le vécu des personnes et la perception qu'elles en ont.

##### **2.1.1 Démarche d'inspiration “meadienne”**

Dans la sociologie américaine, les travaux de l'École de Chicago ont fortement inspiré les chercheurs désireux de descendre sur le terrain et de se mêler à la vie des gens pour mieux saisir leur réalité. Les idées de Mead que nous nous approprions, inspirèrent des études dé-

montrant un intérêt pour les problèmes sociaux marqués par une préoccupation commune à l'égard de la marginalité, de la déviance et de la pauvreté.

La prospective meadienne a été bien résumée par Poupart (1981, p.43):

Le comportement humain ne s'explique qu'en relation avec les significations que les individus donnent aux choses et à leurs actions. Ces significations que les individus développent et se construisent en cours d'actions, à travers les interactions qu'ils entretiennent avec les autres. [...] Le chercheur doit s'efforcer de comprendre la réalité des gens qu'il étudie, telle que ceux-ci peuvent la concevoir.

### **2.1.2 Vers une démarche inductive**

Poupart (1981) précise que la méthodologie qualitative procède davantage par une démarche inductive. Cela signifie que dans ce type de recherche, le terrain d'étude n'est pas préstructuré, non opérationnalisé d'avance. Le cadre d'analyse s'élabore en cours de route par le questionnement incessant des données. Le chercheur se doit donc de se plier aux conditions particulières du terrain et d'être à l'écoute des dimensions qui peuvent s'avérer pertinentes. Or, notre recherche se donne une approche à caractère microsociologique où nous cherchons à explorer, par un vécu à l'intérieur de groupes, les réalités perceptuelles de jeunes.

## **2.2 Instruments de collectes de données**

### **2.2.1 Entretien semi-directif**

Pour répondre à une approche qualitative, nous retenons comme méthode de collecte de données l'entretien semi-directif. À notre avis, c'est un moyen adéquat pour recueillir des informations de nature personnelle sur les attentes et les préoccupations des jeunes désirant

s'intégrer socialement et professionnellement dans la société québécoise. Le caractère semi-directif, c'est-à-dire où le chercheur oriente son informateur sur des questions ou thèmes spécifiques, permet en effet une pondération par l'interlocuteur des éléments les plus significatifs pour lui.

De plus, cet outil est un mode d'investigation efficace avec lequel nous sommes déjà familiarisé et qui permet d'approfondir les informations recueillies. À cet effet et à la suggestion de Poisson (1991), nous avons enregistré ces entretiens sur magnétophone, permettant d'isoler, de consigner, et de traiter plus aisément les données recueillies.

### ***2.2.1.1 Protocole d'entrevue***

L'utilisation de l'entretien sur le terrain demande une certaine préparation. C'est ainsi que l'emploi d'un protocole ou schéma d'entrevue (Tremblay, 1968) fut élaboré pour recueillir plus de données en profondeur, selon chaque sujet. Fortin *et al.* (1988) suggèrent que, dans la composition d'un protocole d'entrevue, certaines questions ouvertes centrées sur différents thèmes y soient incluses. À cet effet, nous utilisons un scénario d'entrevue avec catégories de questions que nous désirons aborder en entrevue. Se trouve en annexe un schéma du processus dynamique de notre questionnement ainsi qu'un protocole d'entrevue (Annexes I et II).

Pour cerner l'identité des caractéristiques des interviewés, à la fin de l'entrevue, un questionnaire est distribué. Ce dernier contient certains éléments tels que l'âge, le sexe, la scolarité, les expériences de travail, etc. Ceux-ci sont transcrits sur fiches signalétiques pour fins de traitement.

### **2.2.1.2 Validation de l'outil**

Fortin *et al.* (1988) et Michelat (1975) recommandent de vérifier la pertinence et la justesse de nos questions auprès de quelques informateurs qui ne font pas partie de notre groupe cible. Nous avons donc testé notre outil auprès de trois jeunes ayant les caractéristiques de notre groupe cible. Cela a permis d'apporter les correctifs nécessaires, particulièrement dans la formulation des questions, le modelage des catégorisations ainsi qu'une durée acceptable des entretiens pour ces jeunes.

### **2.2.2 Journal de bord**

Glaser et Strauss (1967) recommandent de faire un "journal de bord" de sa recherche. Ce journal consiste en un document à l'intérieur duquel nous notons fidèlement l'évolution de la recherche, les événements entourant la collecte des données, les décisions prises en cours de route, les impressions, les idées d'analyses et les observations qui peuvent contribuer aux informations recueillies. La tenue d'un "journal de bord" a permis également de faire le point sur notre recherche, en faisant des retours fréquents sur certaines questions, modes de collectes de données ou significations relatives à certains épisodes.

### **2.2.3 Références à nos expériences professionnelles**

Un autre outil réside dans la référence à nos propres expériences professionnelles. Dans une recherche ethnographique, lorsque le chercheur a eu le privilège d'agir comme observateur-participant (situation vécue à titre d'animateur auprès de ces jeunes à l'intérieur d'un programme d'intégration sociale et professionnelle), il lui est recommandé de noter et de

mémoriser de façon convenable ce qui est observé et choisir uniquement les faits et les événements qui ont vraiment de l'importance par rapport aux objectifs poursuivis (Poisson, 1991). Alors, ces données ont permis de compléter les informations recueillies ainsi que les réactions des participants lors de notre cueillette de données.

#### **2.2.4 Stratégie de triangulation**

Un dernier moyen auquel nous avons recours est l'utilisation d'une stratégie baptisée "triangulation" (Poisson, 1991). Elle consiste à vérifier auprès du groupe de participants à la recherche si les interprétations faites correspondent à leur vécu et à leurs affirmations. À cet effet, nous avons rencontré cinq interviewés lors d'une rencontre de groupe afin de vérifier si notre interprétation des données recueillies correspondait à ce qu'ils avaient exprimé en entrevue et à leur réalité.

### **2.3 Sélection et le profil des interviewés**

#### **2.3.1 Sélection et quantité d'interviewés**

Le recrutement des informateurs à cette recherche s'effectue à partir de listes antérieures de participants au programme d'intégration sociale et professionnelle, supervisé par le Service de l'éducation permanente du Cégep d'Alma. La sélection des informateurs fut faite selon des caractéristiques individuelles que nous cherchions à vérifier sur place, à savoir: leur niveau d'information, leur aptitude à communiquer, leurs connaissances et leur degré de collaboration à une entrevue.

Le nombre de sujets interviewés fut fonction d'une dynamique de saturation. Par saturation, nous entendons qu'après avoir rencontré et recueilli des informations auprès d'un nombre significatif de participants et qu'à partir du moment où il y a redondance importante des informations, nous avons prévu arrêter les interviews. Ce principe nous a conduit à interroger 15 interviewés.

### **2.3.2 Profil des interviewés**

Dans cette section, nous présentons un profil des jeunes qui ont contribué à cette recherche.

#### **A) CARACTÉRISTIQUES DU GROUPE CIBLE**

Il s'agit de jeunes de 18-25 ans, célibataires, bénéficiaires de l'aide sociale et ayant abandonné l'école régulière très tôt dans leur cheminement scolaire (voir Annexe I). Six filles et neuf garçons composent le groupe dont la moyenne d'âge est de 21,6 ans. Tous ont participé à un programme d'intégration sociale et professionnelle, lequel était sous notre responsabilité en tant qu'animateur responsable. Cette relation privilégiée a permis de nous assurer de leur étroite collaboration lors des entrevues.

#### **B) TRAJECTOIRES SCOLAIRES**

Neuf jeunes proviennent des filières du secondaire professionnel et du cheminement particulier continu, et six autres du secteur académique, soit trois en secondaire III et trois en secondaire IV.

Pour justifier leur abandon scolaire, les jeunes évoquent des raisons telles que: démotivation aux études, inconfort ou non-acceptation de la filière scolaire où ils se retrouvaient et difficultés d'apprentissage. Le manque d'intérêt des professeurs a été mentionné à quelques reprises, surtout chez les jeunes qui ont fréquenté la filière du cheminement particulier continu. Sauf pour un participant, le milieu familial ne fut pas mentionné comme raison d'abandon. Pour les jeunes provenant du secteur professionnel et du cheminement particulier continu, l'expérience scolaire fut jugée pénible, voire décevante, considérant avoir peu appris et se sentant “à part des autres”. «*On nous traitait de débiles, de niaiseux.*» (3)\*. «*Les gardes de sécurité se tenaient plus dans notre section de peur qu'on foute la bâtisse en l'air*» (8). «*Les profs avaient les deux pieds sur le bureau et nous disaient de travailler dans nos livres ... c'était la pagaille*» (2). C'est ainsi que ces jeunes décrivent leur expérience scolaire.

Les stages de travail furent jugés peu valorisants à cause des tâches considérées comme insignifiantes et trop répétitives. On reproche une carence d'encadrement dans ces stages. Deux jeunes prétendent que certains employeurs ambitionnaient sur eux. «*J'avais à faire un stage dans un garage; le boss me demande la première semaine d'aller monter son abri d'auto, la deuxième semaine j'ai ramassé les feuilles autour du garage. J'en ai eu assez*» (8).

Quant aux jeunes provenant du secteur académique, ils mentionnent plutôt des difficultés d'ordre personnel telles que difficultés d'apprentissage pour deux interviewés, manque d'intérêt pour les études chez les trois jeunes et une fille mentionne des problèmes de santé. Leur expérience scolaire semble avoir été moins traumatisante que pour leurs confrères et consœurs du professionnel et du cheminement particulier continu. En effet, à la question “Avez-vous de bons souvenirs de votre expérience scolaire?”, les jeunes se montrent plus loquaces et capables de relater des moments ou anecdotes agréables.

---

\* Chiffres correspondant à la codification de l'entrevue.

### C) MODE DE RÉSIDENCE ET ORIGINE FAMILIALE

Six jeunes demeurent en appartement ou en chambre. Les autres vivent avec leurs parents. Nous notons chez ceux qui demeurent en dehors de leur famille un état de santé plus précaire, signalant différents troubles tels que: maux de ventre, gripes répétitives, troubles digestifs, etc. Ils reconnaissent que leur alimentation et leur rythme de vie sont inappropriés. Un jeune confie: «*Quand on vit en chambre, on veut pas trop rester longtemps tout seul ... C'est pour ça qu'on fouerre plus*» (8).

Quant à leurs origines familiales, ces jeunes proviennent de milieux socio-économiquement modestes, de parents et de fratrie peu scolarisés. L'image et la relation avec le père apparaissent effacées ou inexistantes, car rarement ces jeunes mentionnent le père dans la conversation. Leurs parents sont généralement sans emploi, donc bénéficiaires de l'aide sociale ou chômeurs saisonniers. Nous notons que tous les interviewés ont au moins un frère ou une sœur qui est sur l'aide sociale ou ex-décrocheur. La plupart admettent avoir de bonnes relations familiales et être supportés par leur entourage. Ce support se traduit surtout par des encouragements et une aide financière et matérielle. Cependant, quelques interviewés mentionnent ce sentiment d'impuissance que vivent leurs parents envers eux, surtout concernant leurs recherches d'emploi et leur orientation de carrière. Ce sentiment d'impuissance se traduit par de fréquents conflits ou marques de découragement de leurs parents à leur égard. «*Ma mère est découragée de moi ... a sait pas comment m'aider à m'en sortir*» (5). Un autre interviewé de 25 ans affirme: «*Je pense que mes parents ont hâte que je m'en aille*» (3). Ces commentaires confirment le contexte difficile d'un vécu familial partagé par ces jeunes avec leurs parents: leur état de dépendance est plus souvent qu'autrement une source de malaise et d'inconsidération personnelle.

#### D) RETOUR AUX ÉTUDES ET REDÉCROCHAGE

Douze jeunes prétendent avoir le projet de retourner aux études. Cinq d'entre eux ont effectivement tenté un retour sans succès et se proposent d'essayer à nouveau. Ils accordent beaucoup d'importance à l'idée d'obtenir leur secondaire V, étant la seule voie pour accéder à un emploi éventuel. Cependant, ils reconnaissent que cela ne sera pas facile, conscients de leurs limites d'apprentissage et des obstacles personnels à surmonter. «*Sans un secondaire V, on n'est rien*» (15), nous dit un jeune qui proclame être “un raté”. Un autre interviewé qui affirme avoir fait des dizaines de démarches de recherche d'emploi déclare: «*Aujourd'hui, il te faut le secondaire V dans ton C.V. sinon on te câle même pas pour une entrevue*» (11).

Parmi ceux qui ont tenté un retour à l'école, les raisons d'abandon portent davantage sur des motifs personnels: difficultés de concilier travail et école, manque d'argent, difficultés d'apprentissage. Par contre, même si on reconnaît que l'école des adultes offrait plus d'encaissement et de support que lors de leur expérience scolaire au régulier, ceux-ci admettent qu'ils auraient eu besoin davantage de ce support pour les motiver et les aider dans leur apprentissage. Ils avouent avoir éprouvé des difficultés au niveau des exigences et des structures de l'éducation des adultes. Ils font référence aux exigences du Centre Travail-Québec, lequel finance le programme de rattrapage scolaire dans lequel ils sont inscrits. Ce programme exige un certain nombre d'heures requis pour compléter le secondaire V, ce qui ne correspond pas toujours au rythme et aux capacités de certains jeunes. Enfin, ce qui est étonnant, ces cinq jeunes désirent un jour y retourner. Ils prétendent unanimement que l'image du contexte scolaire où ils ont tenté un retour, apparaît plus valorisant et moins discriminant que lors de leur expérience scolaire au régulier.

## E) LES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL

En général, ces jeunes se montrent actifs dans leur quotidien. Huit jeunes interviewés se situant entre 23 et 25 ans pratiquent le travail au noir pour compléter leur revenu. Curieusement, les activités pratiquées relèvent de leurs intérêts ou sont connexes à leurs ambitions futures. Un jeune travaille comme mécanicien pendant près de 30 heures/semaine. Il rêve un jour d'acquérir son propre garage. Un autre est livreur dans un magasin d'alimentation. Une interviewée est gardienne d'enfants dans une garderie; celle-ci désire éventuellement travailler comme éducatrice spécialisée auprès d'enfants en difficultés. Une autre travaille dans une boutique de décoration; cette dernière cherche à s'orienter dans un travail créateur où elle peut mettre à profit ses talents artistiques. Un garçon est annonceur l'été dans une ligue de balle-molle de sa ville; il rêve d'être un jour annonceur de radio. Ce travail au noir est généralement sous-rémunéré quoiqu'il représente beaucoup de satisfactions pour ces jeunes.

Sept jeunes accomplissent de trois à quatre heures par semaine de travail à temps partiel. Ce type de travail complète généralement leurs activités dans le travail au noir ou le bénévolat. Le travail (à temps partiel) est très valorisé chez ces jeunes, car il représente une occasion de recevoir une paie autre qu'un chèque du "B.S.". Il permet d'établir des rapports avec des personnes valorisées dans la société à l'intérieur de cadres de travail et de fonctions normatives et significatives pour eux.

Une interviewée qui travaille dix heures par semaine pour Woolco dit: «*Le fait de travailler là, ça me valorise beaucoup et ça me dit que je peux m'en sortir*» (1). Par contre, deux jeunes garçons qui ont vécu plusieurs de ces emplois à temps partiel reconnaissaient ce travail comme limitatif et parfois sujet à exploitation des employeurs. Un jeune confie ce qu'un em-

ployeur lui aurait dit: "Tu sais mon gars, quand on n'a pas d'instruction, on ramasse les miettes des autres ... compte-toi chanceux de travailler icitte". Toujours est-il que cet employeur exigeait de plus en plus du jeune, lequel abandonna son emploi après trois semaines. Deux autres interviewés affirment avoir été licenciés avant qu'ils puissent être syndiqués; le premier confie ne pas comprendre devoir payer des cotisations syndicales alors qu'il n'est pas syndiqué et être incapable de recevoir des services en cas de besoin.

Il semblerait que ce soit une pratique courante où les cotisations syndicales sont perçues automatiquement sur le salaire peu importe si l'employé est syndiqué ou non. Les jeunes se disent contrariés, d'une part, du fait d'être licenciés parce qu'ils peuvent devenir "syndicables" et, d'autre part, parce qu'ils ne peuvent recevoir de service du syndicat après avoir versé des cotisations. Cette double contrariété a pour effet chez ces jeunes de se montrer amers et méfiants envers les entreprises où existe le syndicat.

Nous avons rencontré une dizaine de jeunes qui ont participé à un ou plusieurs programmes de développement de l'employabilité offert par le Centre Travail-Québec; les commentaires concernant leur participation à ces programmes sont variés et abondants. Quelques-uns des interviewés se disent satisfaits, d'autant plus que ces projets permettent de sortir de l'isolement, de créer des contacts et ainsi de se faire de nouveaux amis. Très peu d'interviewés (deux seulement) ont fait part de leur satisfaction quant aux tâches et fonctions accomplies. Il est à noter que la plupart de ces programmes d'employabilité auxquels les jeunes ont participé sont des programmes "Extra", desservis en majorité par les organismes communautaires du milieu et dont les tâches se limitent à des fonctions d'entretien, de manutention, d'accueil et de restauration.

Les jeunes voient ces programmes comme non représentatifs du milieu de travail étant donné qu'ils n'aboutissent pas à des emplois stables. La plupart reconnaissent cependant que leur participation à ces programmes les amène à développer des habitudes de vie "normales": horaires de travail réguliers, horaire de vie régulier, discipline dans l'organisation personnelle, etc. Ils admettent aussi que ces projets permettent l'acquisition d'expériences reconnues à l'intérieur de leur C.V. Quelques interviewés se montrent ouverts à ces programmes, conscients et réalistes quant à leurs limites et leurs lacunes. Trois interviewés empruntent le terme "s'occuper" pour définir leur participation à ces programmes. Enfin, deux jeunes ont refusé carrément d'y participer, considérant que ces programmes sont "nuls" et davantage à l'intérêt des organismes promoteurs qui profitent d'une main-d'œuvre bon marché et par surcroît, de subventions appréciables.

#### F) L'OCCUPATION DU TEMPS LIBRE

L'occupation du temps libre de ces jeunes est constituée principalement de l'écoute de la télévision et de cassettes vidéo, laquelle représente une somme de temps importante ainsi qu'une occasion de rassemblement. Les rencontres sociales dans les bars représentent une autre forme d'activités importantes pour quelques interviewés dans les premières semaines de la réception de leur montant d'assistance sociale. D'autres avouent ne pas pouvoir se le permettre, vue leurs faibles moyens financiers. On se rassemble donc beaucoup en appartement ou au domicile familial, parfois à des heures tardives, préférant être seul le moins souvent possible.

Un interviewé apprécie sa solitude, passant près de 18 heures par jour à la télévision; il avoue cependant qu'il aimerait "faire quelque chose de mieux". Deux autres jeunes écoutent

et pratiquent la musique, constituant pour eux une satisfaction et une source de défoulement: «*Chu ben quand je joue de la guitare*» (7).

Quatre interviewés affirment faire du bénévolat. Une jeune fille est "Grande Sœur" occasionnellement pour une jeune défavorisée. Un autre est bénévole dans un O.T.J., dans l'organisation de tournois de hockey et de baseball. Une interviewée joue dans un théâtre amateur de sa ville. Enfin, un autre jeune est annonceur dans une ligue de balle-molle et organisateur de tournois de dards dans un centre communautaire. Ces jeunes se disent très valorisés par leur participation à ce bénévolat qui contribue à enrichir leurs expériences de vie et surtout de réaliser qu'ils peuvent être utiles aux autres. Même si le bénévolat n'est pas une pratique courante chez nos interviewés, il n'en reste pas moins qu'il constitue un intérêt et une voie de réalisation de soi pour quelques interviewés. C'est ce que nous aborderons de façon plus spécifique dans la section des conditions d'occupation du temps.

La recherche d'emploi est une activité peu pratiquée par ces jeunes; deux ou trois, plus scolarisés et débrouillards, se permettent de faire, à l'occasion, certaines démarches auprès des employeurs. Ceux qui sont moins scolarisés préfèrent attendre ce que le Centre Travail-Québec leur proposera. La recherche d'emploi est une démarche perçue comme difficile et parfois humiliante. «*Quand j'arrive chez un employeur, je ne sais pas quoi dire*» (5). «*J'ai fait trois applications après avoir laissé l'école ... j'ai plus jamais osé en faire*» (12). Deux jeunes reconnaissent faire des démarches de recherche d'emploi quand le Centre Travail-Québec les convoque pour une évaluation de leur situation ou pour leur proposer des programmes d'employabilité.

Enfin, la plupart des interviewés affirment être peu "outillés" pour entreprendre ces démarches. De plus, leur manque de confiance et le peu de support du milieu les forcent à abandonner ces efforts d'intégration à l'emploi. On préfère attendre les propositions du Centre Travail-Québec ou une quelconque occasion qui peut se présenter.

## **2.4 Analyse et interprétation de données**

### **2.4.1 Analyse des données**

Dans cette étape de l'analyse des données, nous regroupons en catégories ce que nous avons préalablement déterminé dans notre protocole d'entrevue à savoir les conditions d'intégration, les obstacles à ces conditions ainsi que les solutions à ces obstacles formulés. À ces trois catégories principales, des sous-catégories sont retenues afin d'assurer une meilleure élaboration des commentaires exprimés. Aussi, tel que suggéré par L'Écuyer (1987), nous codifions chacune des entrevues afin de présenter aux lecteurs l'expression intégrale et spécifique des commentaires, lesquels permettent de renchérir les données recueillies. Enfin, un tableau-synthèse des informations recueillies auprès des jeunes conclut cette présentation des données.

### **2.4.2 Interprétation des données**

Comme cette recherche se veut inductive et spécifique dans son analyse micro-sociologique, Fortin *et al.* (1988) suggèrent, à la lumière des résultats obtenus, de relever les recherches antérieures qui se réfèrent à la thématique de cette recherche. C'est ainsi que nous comptons faire échos à nos résultats en vue d'en dégager les conclusions pertinentes. Ainsi

pouvons-nous peut-être suggérer la poursuite d'études ultérieures sur le sujet, en proposant des pistes ou des thèmes de recherche sur la problématique de la marginalité chez les jeunes.

## **CHAPITRE III**

### **PERCEPTIONS DES “JEDEBAS” À L’ÉGARD DES CONDITIONS SOUHAITÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

À l’égard des conditions d’intégration sociale et professionnelle exprimées par les jeunes, nous avons cherché à connaître ce que représentent pour eux les objectifs, ambitions et rêves personnels qui constituent les bases de leur motivation à leur intégration dans notre société québécoise.

Notre expérience d’animation auprès de cette clientèle de jeunes a permis de constater l’importance de faire ressortir les projets de vie légitimes à chacun afin de susciter leur désir de se prendre en charge dans des activités qui constituent leurs démarches d’intégration sociale. L’éveil de ces objectifs personnels, lesquels correspondent à leurs besoins légitimes, à partir desquels ils sont prêts à se mobiliser en vue de leur développement, apparaît essentiel dans notre démarche méthodologique.

C’est ainsi qu’à une reconnaissance de leurs projets et ambitions personnels apparaissent, dans leurs commentaires, les conditions favorables à la réalisation de leurs objectifs.

### 3.1 Projets de ces jeunes

Les jeunes entrevoient d'abord l'avenir avec des voies parsemées d'obstacles et d'embûches à la réalisation de leurs objectifs personnels. Aux premières questions traitant des projets et des ambitions auxquels ils aspirent, ils sont tentés de nous énumérer ces obstacles qui les empêchent ou qui peuvent les empêcher de réaliser leurs buts. Nous dûmes, à plusieurs reprises, recentrer les interviewés sur la question. Certains paraissaient même étonnés qu'on leur pose une telle question, démontrant beaucoup d'hésitation dans leurs réponses.

En général, nous constatons que ces jeunes se voient avec des projets concrets, recherchant une certaine sécurité et peu de témérité dans leur concrétisation. Certains parlent même de leurs desseins en fonction d'une autonomie et d'un désir réel d'organiser leur vie. Un interviewé de 23 ans, demeurant chez sa mère, conclut en ces termes: «*Avoir ses affaires et être dans ses affaires, c'est très important pour moi*» (9). La majorité de ces jeunes ont des projets basés sur l'accession à un emploi stable, correspondant à leurs goûts et aptitudes. Ils indiquent clairement le type de carrière désiré: boucher, mécanicien, esthéticienne, préposé auprès des personnes âgées, réparateur d'appareils électriques, etc.

Trois interviewés avouent avoir changé ou précisé leur projet de carrière après différentes expériences d'emplois. Deux autres reconnaissent qu'ils ont ajusté leurs ambitions de façon plus réaliste suite à leur participation à un programme de réinsertion sociale. Enfin, deux jeunes s'emballent à parler de leur future carrière d'animateur de radio et de comédienne.

Or, on désire travailler un jour dans un métier de son choix dans des conditions acceptables. On se dit prêt cependant à faire des concessions salariales, à pratiquer des métiers et

accomplir des tâches moins intéressantes pour “travailler en attendant de faire un jour ce que l’on aime”. Par contre, ils se montrent peu mobiles à l’emploi, car très attachés à leur famille. Entrevoir de quitter le domicile familial pour un éventuel emploi est perçu comme très insécurisant. Cependant, deux jeunes filles indiquent que la vie matrimoniale est leur profonde ambition; celles-ci, sans ignorer totalement une carrière, optent pour cette avenue qui correspond à “avoir un chum et des enfants”. Pour deux autres interviewées, cette avenue est présente, quoique dans un avenir plus lointain. Enfin, deux garçons ont éprouvé de la difficulté à préciser leurs projets, se limitant à un intérêt immédiat “avoir un job, de l’argent et un char”.

Or, plus l’entrevue se déroulait, plus ils devenaient capables de préciser certains rêves latents. «*Au fond, j’ai toujours voulu être camionneur ... mais je sais que ce sera pas possible.*» (7). «*Travailler peut-être un jour comme menuisier et gagner ma vie là-dedans, je serais ben heureux.*» (4).

En général, notons que ces projets sont vus par les jeunes comme des réalités lointaines, presque inaccessibles pour quelques-uns. Certains indiquent que leurs objectifs personnels ont déjà fait l’objet de critiques et de désapprobations de la part d’enseignants ou de proches qui les ont découragés dans ces orientations. Un interviewé affirme avec dépit: «*À l’école, on nous faisait faire des stages dans des domaines qui nous intéressaient pas ... j’aurais aimé faire un stage en menuiserie avec un vrai menuisier ... on m’a dit que c’était pas pour moi.*» (3).

Quand nous leur demandons quand et comment ils voyaient se concrétiser leurs projets, ces jeunes les entrevoient à plus long terme, prévoyant d’abord aller chercher leur secondai-

re V. Cette première étape leur semble difficile et ardue. Nous constatons que la plupart des interviewés pratiquent ou ont pratiqué des activités reliées à leurs ambitions personnelles. Entre autres, un interviewé qui est annonceur bénévole dans une ligue de balle-molle, rêve d'être un jour annonceur de radio. Un autre qui répare bénévolement des appareils électriques pour un centre d'aide aux démunis, désire un jour avoir son propre commerce.

Un garçon qui fait du travail au noir comme mécanicien décrit son projet de futur propriétaire d'un garage ou tout au moins d'être mécanicien à plein temps. D'autres interviewés démontrent ce souci de cohérence et de planification dans la pratique de leurs activités quotidiennes en vue de réaliser leurs projets.

### **3.2 Perception des conditions appropriées à leur intégration sociale**

Dans cette section, nous présentons les conditions appropriées exprimées par ces jeunes en vue de réaliser leurs projets personnels. De fait, ils s'expriment sur les différentes alternatives que la société doit mettre en place pour leur assurer une intégration sociale et professionnelle. Pour les fins de cette recherche, nous retenons les conditions suivantes: matérielles, de formation, d'emploi, d'environnement et d'encadrement social.

#### **3.2.1 Conditions matérielles**

Dans les conditions matérielles appropriées en vue de la réalisation de leurs objectifs personnels, la plupart des interviewés mentionnent l'argent comme une condition importante. Certains insistent sur l'importance de l'argent comme un moyen nécessaire, à court terme, afin de mieux réaliser leurs objectifs personnels.

D'autres interviewés signalent l'argent comme une condition à leur intégration sociale, mais sans insister sur sa nécessité. Deux jeunes prétendent désirer ardemment avoir leur propre logement pour être autonomes et ainsi mieux réaliser les étapes dans la concrétisation de leur projet. On mentionne également l'attribution d'une allocation de formation qui soit plus substantielle afin de les encourager dans leurs études.

Le degré de réalisme dont ces jeunes font preuve à l'égard des possibilités qui leur sont offertes les amène à accorder peu d'importance à ces conditions matérielles, surtout si elles doivent être réalisées autrement que par eux-mêmes. En fait, ils estiment posséder suffisamment de ressources matérielles pour être en mesure de répondre à leurs besoins. Peut-être sont-ils moins exigeants dans les circonstances actuelles étant à la charge de leurs parents?

### **3.2.2 Conditions de formation**

Les informations recueillies, quant aux conditions de formation souhaitées, révèlent que ces jeunes désirent retourner aux études pour apprendre d'abord un métier, bien le maîtriser et surtout qu'il permette l'accès au marché du travail. Or, l'apprentissage d'un métier dans un contexte spécifique de formation, avec des formateurs à l'image de la profession convoitée et une pédagogie axée sur le savoir-faire, apparaissent comme les éléments dominants des propositions exprimées que nous exposons dans cette section.

À prime abord, nous constatons que dix jeunes démontrent un intérêt quant à un retour aux études. Même que ce projet à court ou moyen terme constitue une étape indispensable dans la réalisation de leurs projets. Ils entrevoient la formation scolaire et professionnelle

comme étant la seule issue leur permettant de sortir de la précarité sociale. «*On reste bloqué à des emplois qui mènent nulle part.*» (1). «*Pas d'instruction, on n'avance pas, on recule.*» (3).

La majorité de ces jeunes se reconnaissent à l'intérieur d'une formation axée sur l'apprentissage par la pratique. L'idée de stages chez des employeurs revient régulièrement au cours des entretiens. Une formation théorique n'est pas boudée en autant qu'elle est un complément au savoir-faire. On parle de formation prodiguée par "des gens du métier". «*Je voudrais apprendre avec quelqu'un qui connaît son métier.*» (14).

- Quatre modèles ou genres de formation sont proposés par les jeunes afin de mieux répondre à leurs attentes de formation.

Le premier correspond à une formation scolaire offerte dans une école régulière, axée sur l'apprentissage par la pratique à l'intérieur de stages d'observation et de laboratoires; un enseignement individualisé est privilégié afin d'assurer plus de suivi. On désire que cette filière de la formation professionnelle soit davantage reconnue à l'intérieur de cette école où le secteur académique semble priorisé. Enfin, une plus grande concertation école et milieu de travail est souhaitée pour assurer plus d'accessibilité au marché de l'emploi.

Le deuxième modèle retenu se présente comme une école spécialisée, avec de petits groupes, hors des écoles régulières de préférence. Certains jeunes concèdent une localisation de cette formation spécialisée au secteur régulier en autant qu'elle fasse appel à des formateurs de métier et capables d'offrir un enseignement général. La pratique est privilégiée sur la théorie ainsi qu'un enseignement individualisé respectant le rythme d'apprentissage de l'étu-

diant. Des stages sous la supervision de personnes de métier, représentant la formation, leur apparaissent nécessaires et prioritaires pour leur cheminement professionnel.

Le troisième genre de formation proposé est celui offert directement sur le marché du travail. Les entreprises, en accord avec les institutions scolaires, reconnaissent la compétence, voire les cartes qui s'y rattachent. La diplômation de l'institution scolaire constitue la reconnaissance des phases d'observation, d'expérimentation et d'évaluation de ces apprentissages supervisés par les entreprises. C'est donc l'entreprise qui se charge de former l'apprenti.

Le quatrième genre souhaité par ces jeunes provenant surtout du secondaire académique est cette école des adultes conventionnelle où ils apprennent selon leur rythme d'apprentissage en compagnie d'adultes. Cette école veut permettre à ces jeunes d'atteindre leur secondaire V en compagnie d'apprenants plus âgés. Les activités se déroulent en soirée et parfois même les fins de semaine afin de permettre à ceux qui sont en emploi de s'assurer d'un revenu stable et de garder un lien avec le milieu du travail. Pour ces jeunes, la compagnie d'adultes offre plus de sérieux et un contexte relationnel plus sécurisant, voire stimulant à l'apprentissage. On mentionne également l'importance d'un encadrement individuel qui contribue à garder et susciter la motivation aux études.

On reconnaît aussi l'importance d'une culture générale dans la formation, en autant qu'elle contribue à "être un plus" pour la formation convoitée. Quelques interviewés proposent des cours de connaissance de soi, affirmant qu'ils sont essentiels dans leur développement. Faisant référence à ces cours reçus à l'intérieur d'un programme d'insertion sociale, → une interviewée conclut: «*Si j'avais eu ces cours quand j'étais à l'école, j'aurais fait moins de bêtises ... peut-être que j'aurais pas abandonné l'école.*» (2). Aussi, la plupart sont réticents

à recevoir des cours de matières de base, car elles représentent pour eux des constats d'échecs et des sources conflictuelles avec les professeurs. Ces matières sont reconnues comme les éléments déclencheurs de leur abandon scolaire; ils prescrivent une formation avec un nombre restreint d'élèves. La relation professeur-élève apparaît plus facile et moins sujette à des tensions. Pour quelques interviewés, les groupes d'élèves trop nombreux représentent des souvenirs de conflits et d'anonymat. «*À ma dernière année en secondaire III, après trois mois, les profs ne connaissaient même pas mon nom ... Je peux-tu te dire qu'ils avaient l'air à se crisser de moi.*» (14). Ce même jeune avoue avoir été surpris qu'on l'interpelle par son prénom à la première journée de son intégration à un programme d'insertion sociale.

L'importance de la localisation de la formation est soulignée par trois interviewés. Un jeune en particulier raconte combien il a souffert de l'étiquetage de la localisation de sa filière de formation. «*Au secondaire pratique, on nous parquait dans des locaux loin des bureaux administratifs dans les vieux locaux du Pavillon. C'est là qu'il y avait le plus de détecteur de fumée et de surveillants.*» (8). L'image revêt une importance capitale pour certains qui ont soufferts de propos et de classements discriminatoires.

Une majorité de jeunes, s'orientant vers le professionnel, insistent sur la pertinence d'avoir des formateurs qui représentent et pratiquent le métier de la formation. Cette condition qui fait l'unanimité suppose aussi que le formateur soit capable d'assurer un suivi individualisé sur la globalité de la personne de l'étudiant. On se dit prêt à accepter une formation générale en autant qu'elle soit connectée, voire complémentaire, à leur cheminement professionnel et à "la réalité de la vie". Les interviewés provenant du secondaire académique se montrent plus ouverts à une formation générale et ses matières obligatoires.

Ils exigent cependant que ces enseignants soient humains, disponibles et surtout respectueux de leurs préoccupations et de leur rythme d'apprentissage. «*À mon secondaire III, si j'avais pas eu mon prof de français ... elle me comprenait, y a un sacré bout de temps que j'aurais lâché.*» (13). Cette interviewée a retourné à deux reprises à l'école des adultes et a abandonné pour les mêmes motifs que ceux précédemment formulés.

Enfin, deux garçons suggèrent une plus grande concertation école-entreprise afin qu'ils soient assurés d'un emploi après leur formation. Cette assurance d'un emploi contribue à plus de motivation dans leur processus de formation et leur permet de penser à des projets futurs tels qu'avoir une famille, une maison, une vie sociale rangée.

Comme les programmes gouvernementaux d'intégration à l'emploi furent très fréquentés par les interviewés et qu'ils le seront encore fort probablement, les critiques formulées permettent de dégager un certain nombre de suggestions et d'orientations pour améliorer ces programmes.

Une suggestion qui fait l'unanimité parmi ces jeunes est l'importance d'obtenir un suivi adéquat dans leurs démarches pour améliorer leur employabilité. Ils reconnaissent que pour développer des habitudes et attitudes à l'emploi, ils ont besoin d'encouragements et de conseils appropriés de façon soutenue. Ils estiment que cet encadrement nécessaire se doit d'être assuré par les promoteurs de ces programmes qui sont sensibilisés à leurs préoccupations et difficultés particulières d'intégration à l'emploi. De plus, plusieurs interviewés mentionnent que les tâches et les responsabilités à assumer devraient être plus valorisantes et significatives pour eux. Ils prétendent qu'il faut organiser et adapter ces programmes selon leurs attentes et non uniquement selon ceux des organismes promoteurs. Un interviewé qui questionne la va-

lilité de ces programmes, y ayant participé, confie: «*Ces programmes-là servent ben plus les organismes qu'à nous aider ... J'ai l'impression qu'on est du cheap labor pour eux autres ... Si au moins ils nous encourageaient!*» (7).

Une jeune interviewée ayant des aptitudes artistiques suggère la création d'un programme qui permettrait aux jeunes d'exprimer leurs talents sous la supervision de personnes compétentes. Un autre qui participe à un programme d'employabilité trouve humiliant de recevoir son montant d'assistance sociale et suggère que le montant d'allocation supplémentaire de sa participation à ce programme lui soit versé comme chèque de paie par l'organisme promoteur. Il avoue y retrouver plus de satisfaction et de reconnaissance dans cette forme de rémunération qu'un chèque unique de l'aide sociale. Une jeune fille qui avait participé au programme “Stage en milieu de travail”, dans une boutique de décoration, se réjouit d'énumérer les formes d'appréciation financière et matérielle que son employeur lui remettait à chaque vendredi. «... *C'est comme si j'avais hâte au vendredi pour savoir ce que madame T. allait me donner.*» (5).

Deux interviewés affirment que ces programmes seraient davantage fréquentés par les jeunes s'ils étaient promus et organisés à l'intérieur d'entreprises reconnues. Un jeune qui soutient avoir participé à plusieurs de ces programmes, conclut: «*Ce serait plus valorisant de faire des stages dans de vraies entreprises en compagnie de travailleurs qui nous montrent comment travailler.*» (15).

### 3.2.3 Conditions d'emploi

Il faut se rappeler qu'une majorité d'interviewés décrivent leurs projets futurs en fonction d'un emploi stable qui leur assure la pratique d'un métier correspondant à leurs goûts et

aptitudes. Ils se voient dans des emplois manuels et de services avec une rémunération qui respecte le salaire minimum. Plusieurs jeunes avouent cependant être prêts à beaucoup de concessions salariales et normatives pour obtenir un emploi à l'année et même à temps partiel. «*En autant qu'on peut sortir du B.S.*» (10) déclare un interviewé. Mais la plupart se montrent peu optimistes pour décrocher un emploi. Un interviewé affirme: «*C'est aussi difficile d'avoir un job à l'année que de gagner la loto.*» (12). Ce type de commentaire est fréquent chez ces jeunes qui énumèrent les obstacles rencontrés.

La taille de l'entreprise est jugée plus ou moins importante en autant qu'elle permette des relations de travail satisfaisantes. Ces jeunes accordent beaucoup d'importance au contexte qui favorise un bon climat de travail. Ils recherchent des tâches valorisantes impliquant parfois des responsabilités particulières avec un encadrement personnalisé de l'employeur. Certains trouvent importants l'appui et les encouragements de l'employeur, surtout aux premières semaines de travail. Ils font référence à certaines expériences d'emploi qui ont échoué suite à de mauvaises relations avec l'employeur. Un jeune raconte ce qu'il a vécu: «*Au début de l'emploi, j'en faisais plus qu'il en demandait parce que je voulais qu'il soit content de moi et qu'il me donne plus d'heures; je me suis aperçu qu'il ambitionnait. J'ai quitté la job sans le prévenir.*» (15). Un autre garçon qui travaillait dans la livraison de meubles relate les “drôles d'encouragements” de son employeur. «*Y passait son temps à me dire que j'étais chanceux de travailler pour lui, que lui y avait commencé à cinq cents de l'heure dans son temps...»* (4).

Au niveau des filles, les aspirations à l'emploi sont quelque peu différentes de celles des garçons. Deux interviewées qui priorisent la vie matrimoniale entrevoient l'emploi à temps partiel avec des horaires flexibles pouvant mieux répondre aux exigences de la vie fa-

miliaire. Pour ces jeunes filles, le choix du type de travail semble peu important. Par contre, deux autres jeunes filles s'attendent à un emploi où elles peuvent se sentir utiles, peu importe la rémunération. Elles caressent aussi le rêve d'une vie matrimoniale et la maternité, mais à plus long terme, après avoir vécu des expériences de travail dans des secteurs tels que garde-rie ou centre d'accueil pour personnes âgées.

Quand nous relevons les satisfactions recherchées par ces jeunes dans un éventuel emploi, une remarque demeure constante dans les entretiens: "Se sortir de l'aide sociale". Certains avouent même qu'une faible rémunération provenant d'un chèque de paie, autre qu'un montant mensuel de l'aide sociale, a énormément d'importance pour eux. L'obtention d'un emploi correspond pour plusieurs à un statut social autre que bénéficiaire de l'aide sociale. D'ailleurs, plus de la moitié des interviewés insistent sur la priorité de gagner leur argent et de moins se sentir dépendants des autres. «*Ça devient humiliant à la longue d'être obligé de demander de l'argent à ses parents ou d'attendre son B.S. à la fin du mois.*» (6). Trois jeunes indiquent l'importance d'avoir un emploi stable comme une façon de régulariser leur vie: des horaires fixes, des repas équilibrés, lever et coucher tôt, etc. Voici ce qu'un jeune en dit: «*Quand on travaille, on vit comme les autres ... quand on travaille pas, on vit le contraire des autres ... on devient mal dans notre peau, pis là, on commence à avoir des idées noires.*» (14). Deux autres interviewés mentionnent la nécessité d'avoir un travail créateur où ils peuvent mettre à contribution leurs talents. Nous notons que celles-ci proviennent du secondaire académique. Par ailleurs, elles pratiquent des activités bénévoles et du travail au noir qui sont reliés à leurs ambitions d'emploi. À cet effet, nous observons chez elles une plus grande confiance dans la réalisation de leurs objectifs personnels.

### **3.2.4 Conditions liées à l'environnement et à l'encadrement social**

Dans cette section, nous présentons les réactions des jeunes interrogés afin de connaître ce qu'ils aimeraient faire de leurs temps libres pour mieux se réaliser comme personne. Autrement dit, comment pensent-ils gérer ce temps de façon à harmoniser cette période transitoire à leur intégration sociale et ainsi en atténuer les risques d'exclusion? Et qu'est-ce qui peut être mis en place dans leur environnement social afin de favoriser l'utilisation adéquate de leur temps libre? De plus, nous avons voulu savoir de ces jeunes s'ils reconnaissaient ce besoin d'être supportés dans la réalisation de leurs objectifs personnels et qui peut le mieux assurer cet encadrement et dans quel contexte. À cette étape des entrevues, les jeunes démontrent beaucoup d'hésitation et de confusion dans leurs réponses. Cependant, certaines constantes dans leurs commentaires permettent de dégager des conditions et des orientations favorables à la réalisation de leur intégration sociale.

Une majorité d'interviewés se disent intéressés à faire du bénévolat dans des maisons de jeunes, des centres d'accueil pour toxicomanes ou des centres d'accueil pour personnes âgées. Cinq jeunes ont d'ailleurs précisé leur intérêt à travailler bénévolement auprès des personnes âgées, se disant à l'aise et compris par cette clientèle. Un jeune affirme que les personnes âgées se sentent aussi exclues de la société et qu'ils retrouvent chez ces dernières beaucoup d'affinités.

Le sport représente aussi une façon de passer le temps et un moyen de rencontrer d'autres jeunes. Les sports de groupe (quilles, balle-molle, hockey) sont souvent mentionnés et sont recherchés tant pour leur accessibilité que pour l'intérêt qu'ils suscitent. Deux jeunes qui sont amateurs de "Heavy Metal" apprécieraient se joindre à d'autres pour faire de la musique dans un endroit comme un club de jeunes; cette activité pourrait procurer une source de

défoulement et de créativité. Ces jeunes projettent de développer un groupe musical. Plusieurs interviewés, qui ont participé à un programme d'intégration sociale et professionnelle sous notre responsabilité, prétendent avoir apprécié l'expérience et surtout l'opportunité qui leur était offerte pour réaliser certains défis et projets personnels. Un de ces jeunes affirme: «*Les dix semaines que j'ai investies dans ce programme m'ont permis d'apprendre à me prendre en main tout en réalisant des projets personnels que j'aurais jamais cru pouvoir réaliser.*» (9). Une interviewée, qui vient de s'inscrire à un cours d'initiation à l'informatique, croit y trouver beaucoup de valorisation compte tenu qu'elle possède un profil scolaire peu reluisant. D'autant plus que ce cours en informatique est l'initiative de jeunes assistés sociaux comme elle; elle pense qu'il pourrait être élargi à un plus grand nombre de jeunes et financé par l'aide sociale comme faisant partie de leurs programmes d'employabilité. Seulement deux interviewés se disent prêts à faire occasionnellement des démarches d'emploi en insistant sur l'importance de garder le contact avec le marché du travail. Ils reconnaissent que l'appui de centres tels que le club de recherche d'emploi et la maison de jeunes peuvent contribuer à plus de persévérance et de résultats tangibles dans leurs démarches. Enfin, quelques-uns considèrent que les rencontres dans les bars et les arcades sont des occasions nécessaires pour briser leur isolement; ils sont conscients que ce ne sont pas les endroits privilégiés pour créer de bons contacts, mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont accessibles à des heures qui représentent des périodes vides et anxiogènes dans leur quotidien.

À l'égard des conditions d'encadrement souhaitées par les jeunes, à l'exception d'un interviewé, les jeunes admettent avoir besoin de support et de beaucoup d'encouragements dans leurs démarches et préoccupations quotidiennes. Ils se disent conscients qu'ils ne peuvent réaliser seuls leurs objectifs personnels et professionnels et que leurs nombreux échecs

et difficultés personnelles contribuent à accentuer ce besoin d'être pris en charge et/ou accompagnés dans leurs efforts d'intégration.

La famille constitue encore, pour la majorité de nos interviewés, le groupe et le lien privilégiés pour recevoir ce support nécessaire; ensuite, nous retrouvons les amis qui sont une autre source d'appui. Les amis deviennent plus importants pour ceux dont la relation familiale est détériorée ou inexistante. Quatre interviewés suggèrent des professionnels en relations humaines pour les aider dans la résolution de problèmes personnels ou d'orientation professionnelle. Cependant, ils affirment que ces intervenants leur apparaissent distants et difficiles d'accès dans les services gouvernementaux. À cela, ils proposent que ces derniers soient localisés à l'intérieur d'organismes communautaires ou maisons de jeunes, pouvant ainsi offrir de meilleurs services avec plus d'accessibilité. Plusieurs jeunes mentionnent qu'ils reconnaissent à ces milieux des possibilités de regroupement et d'accueil, favorisant des liens particuliers avec des personnes-ressources. Ils prétendent que ces lieux peuvent procurer la satisfaction d'être moins isolés et espérer qu'il se passe quelque chose dans leur vie. De fait, les jeunes semblent apprécier davantage des organismes où les contacts avec les personnes-ressources sont faciles à l'intérieur d'une organisation peu bureaucratisée.

Curieusement, pour deux interviewés en particulier, l'école représente un autre lieu où l'on peut recevoir du soutien. Un jeune avoue avoir rencontré à plusieurs reprises un de ses ex-enseignants pour lui demander conseil. Un autre prétend que son ancien professeur de stage l'a grandement appuyé dans l'obtention d'un emploi d'été. Ce dernier, qui a lui-même suggéré à ses compagnons de se référer à ce professeur pour certains problèmes personnels, propose que l'école aménage un local avec des enseignants ou personnes-ressources à la disposition des décrocheurs ou anciens étudiants.

### **3.3 Obstacles aux conditions souhaitées et leur solution éventuelle**

Après que les interviewés se soient exprimés sur les conditions favorables à une possible intégration sociale, nous avons cherché à savoir ce que sont pour eux les obstacles et les solutions pour les contrer dans la concrétisation de ces conditions.

#### **3.3.1 Obstacles perçus à l'égard des conditions exprimées**

Étant donné les commentaires émis, nous avons réparti les réponses selon trois catégories à savoir: politico-économiques, sociales, familiales.

Comme une majorité des interviewés conçoit l'emploi comme une étape nécessaire, voire une finalité dans leur processus d'intégration sociale, ils reconnaissent que l'accessibilité à l'emploi est fortement compromise par des règles d'embauche qui sont de plus en plus discriminatoires pour eux. À ces règles d'embauche auxquelles s'ajoutent les cartes de compétences nécessaires, la rigidité des conventions collectives et l'obligation du secondaire V pour accéder à un métier, ils affirment être conscients du contexte économique difficile et par surcroît dans une région où il existe un fort taux de chômage. Un jeune résume cette réalité en nous confiant que ses deux sœurs, malgré leur diplôme et leur niveau de scolarité, sont chômeuses. «*Je me demande comment je pourrais me placer ... Mes sœurs sont instruites et ne trouvent pas d'emploi.*» (3).

Comme tous les interviewés n'ont pas terminé leur secondaire V, ils mentionnent leurs difficultés à obtenir ce diplôme leur permettant un accès possible à un emploi. Ils insistent sur les difficultés à obtenir la diplômation du secondaire V à cause des exigences académi-

ques, du contexte et de la pédagogie utilisée. «*Cela fait deux fois que je vais au cours du soir pour essayer d'avoir mon secondaire V et j'abandonne à cause qu'on nous aide pas assez.*» (13). Aussi, certains déclarent que les mesures d'aide financière sont insuffisantes pour les encourager à poursuivre des études les obligeant à travailler au noir pour suppléer aux dépenses encourues. Les programmes d'employabilité sont aussi critiqués, du fait qu'ils perpétuent leur statut d'assistés sociaux et que le contenu et l'encadrement sont souvent déficients. Quelques interviewés considèrent que ces programmes contribuent à les décourager et à se méfier du marché du travail. Un jeune qui a participé à deux programmes constate: «*J'ai fait deux stages ... et à deux reprises les employeurs m'ont dit qu'ils ne pouvaient plus me garder à cause de la fin de la subvention.*» (14).

Aussi, le manque de services et d'intervenants pour les supporter au besoin apparaît à quelques reprises dans les commentaires. Ils prétendent que les intervenants des services gouvernementaux sont loin de leurs préoccupations et peu accessibles à cause d'une bureaucratie envahissante. Ceci entraîne un manque d'information et d'orientation suivant certains programmes ou services et les amène tout simplement à se distancer avec tout ce qui pourrait contribuer à les aider dans leurs démarches d'intégration.

Sur le plan social, quelques interviewés mentionnent les préjugés des adultes et particulièrement des employeurs à l'égard des jeunes de leurs conditions. Un autre déclare avec dépit: «... à cause qu'on n'est pas instruit et qu'on n'aime pas l'école, on nous prend pour des paresseux ou des délinquants.» (4). La drogue et ses incitatifs sont reconnus par deux jeunes comme des obstacles importants dont ils ont de la difficulté à se défaire. Une jeune fille, qui se dit influençable, confirme que ses mauvaises fréquentations l'ont incitée à faire de mauvais choix.

Au niveau familial, seul un jeune demeurant avec ses parents prétend que l'atmosphère familiale et le dénigrement de son père ne font que le décourager et désespérer dans tout ce qu'il entreprend. «*Dans ma famille, on m'a toujours dit que j'étais un trouble.*» (11).

### **3.3.2 Solutions envisagées à l'égard des obstacles identifiés**

Dans cette section, sont présentées les solutions entrevues par les jeunes, afin de contrer les obstacles identifiés.

Une majorité des interviewés considère l'abolition du principe du secondaire V obligatoire, pour faire place à une plus grande reconnaissance des habiletés manuelles et des attitudes positives à l'emploi afin de pouvoir accéder à un travail. À cet égard, ces jeunes pensent qu'il faut revaloriser le travail manuel et, par le fait même, revaloriser la formation professionnelle dans le secteur régulier. Un de ceux-là déclare: «*Ils devraient considérer bien plus quelqu'un qui a du cœur au ventre et qui veut apprendre sur le tas.*» (8). Plusieurs interviewés proposent une plus grande concertation de l'école avec les entreprises, en prévoyant même des mécanismes d'intégration à l'emploi tels que les stages rémunérés. Ils suggèrent que les gouvernements subventionnent ces entreprises pour qu'elles puissent mieux encadrer ces jeunes dans un processus de formation, pour accéder ensuite à un emploi réel non subventionné. De plus, ils insistent sur l'importance de réexaminer les règles d'embauche afin de faire plus de place aux jeunes. «*Pourquoi que le gouvernement ne pourrait pas encourager les entreprises à prendre des jeunes comme ils le font avec les personnes handicapées? C'est à croire qu'il faudrait que je sois un handicapé pour avoir plus de chance de me placer.*» (14)

Quant aux programmes d'employabilité, ils suggèrent de mieux les adapter aux besoins du marché du travail, en assurant une transition plus effective avec le marché de l'emploi, par des subventions appropriées aux entreprises et par des mesures incitatives spécifiques auprès des jeunes en difficulté d'intégration sociale.

Sur le plan social, quelques jeunes mentionnent l'importance d'un travail d'éducation dans la société pour enlever les préjugés à l'égard de ceux qui ont présenté des difficultés scolaires, de drogue ou autres. Également, ils reconnaissent la pertinence d'implanter des organismes ou services d'aide, afin de les soutenir dans leurs démarches de recherche d'emploi, de résolution de problèmes personnels ou d'orientation professionnelle. Finalement, certains jeunes expriment le désir de voir s'implanter des cours de connaissance de soi, ou des activités de revalorisation dans le cadre des services offerts par ces organismes. Ils disent en ressentir le besoin, étant donné la perte d'estime de soi suite à différents échecs subis tant dans leur vie personnelle que professionnelle.

### **3.4 Tableau-synthèse des divers éléments de leurs perceptions**

Dans cette section, nous présentons un tableau-synthèse des perceptions des interviewés à l'égard, d'une part, des conditions souhaitées en vue de leur intégration sociale et professionnelle et, d'autre part, les obstacles et les solutions pour contrer les obstacles que ces jeunes voient dans la mise en place des conditions exprimées.

**Synthèse des perceptions des “JEDEBAS” à l’égard des conditions, obstacles et ses solutions en vue de leur intégration sociale et professionnelle**

<b>Conditions</b>	<b>Obstacles</b>	<b>Solutions</b>
<b>FORMATION:</b>  Certification des connaissances acquises par la pratique et l'expérience, complémentarité avec une formation théorique de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligation du secondaire V académique comme condition d'entrée au marché du travail.</li> <li>• Une dévalorisation des jeunes hors du champ académique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abolition du principe du secondaire V obligatoire.</li> <li>• Plus grande reconnaissance des habiletés manuelles et des diverses expériences d'emplois.</li> </ul>
Formation en alternance école/entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'insertion à l'emploi pour les finissants professionnels des filières du secondaire.</li> <li>• Manque de concertation école/entreprise.</li> <li>• Formation peu adaptée à la vraie réalité du marché de l'emploi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus grande accessibilité à l'emploi pour les finissants.</li> <li>• Plus grande concertation école/entreprise.</li> <li>• Une revalorisation de la filière professionnelle au secondaire.</li> </ul>
Encadrement et enseignement individuel respectant les rythmes et les motivations d'apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateurs peu sensibles et peu formés à l'égard des préoccupations et aux particularités des jeunes en panne scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formateur représentant le métier de formation et capable d'assurer un encadrement tant académique que psychosocial.</li> <li>• Organisation de stages scolaires valorisants, voire rémunérés.</li> </ul>
Programmes gouvernementaux à l'employabilité: encadrement, reconnaissance et établissement de contenus, de tâches, de responsabilités appropriées aux aspirations des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme assurant peu d'encadrement et de réels emplois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure adaptation de ces programmes aux besoins du marché de l'emploi et des attentes des jeunes.</li> </ul>
<b>MATÉRIEL:</b>  Argent, logement, allocation de formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'allocation de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des subsides à la formation.</li> </ul>

**Synthèse des perceptions des “JEDEBAS” à l’égard des conditions, obstacles et ses solutions en vue de leur intégration sociale et professionnelle (suite)**

<b>Conditions</b>	<b>Obstacles</b>	<b>Solutions</b>
<b>EMPLOI:</b>  Emploi stable, à l’année dans leur région.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pénurie d’emploi étant donné un contexte économique difficile.</li> <li>• Les règles d’embauches.</li> <li>• Carence de formation appropriée.</li> <li>• La difficulté d’accéder à un emploi régulier dû au contexte syndical.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions aux entreprises pour l’embauche de jeunes.</li> <li>• Réexaminer les règles d’embauches.</li> </ul>
Une ambiance de travail caractérisée par des relations interpersonnelles et tâches valorisantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois précaires impliquant des tâches nouvelles répétitives et de peu de responsabilités valorisantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler à l’intérieur de petites équipes de travail.</li> <li>• Offrir aux jeunes en situation d’emploi plus d’autonomie et de responsabilités.</li> </ul>
Encadrement à l’emploi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préjugés et attitudes méprisantes de certains employeurs envers les jeunes sous-scolarisés.</li> <li>• Manque de support et d’encadrement de la part des employeurs et/ou des employés envers les jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail d’éducation auprès des employeurs à l’égard des jeunes en difficultés d’intégration à l’emploi.</li> <li>• Suivi d’accompagnement aux jeunes, principalement dans les premières semaines d’embauche.</li> </ul>
Programmes gouvernementaux à l’employabilité: encadrement, reconnaissance et établissement de contenus, de tâches, de responsabilités appropriées aux aspirations des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme assurant peu d’encadrement et de réels emplois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure adaptation de ces programmes aux besoins du marché de l’emploi et des attentes des jeunes.</li> </ul>

**Synthèse des perceptions des “JEDEBAS” à l’égard des conditions, obstacles et ses solutions en vue de leur intégration sociale et professionnelle (suite)**

<b>Conditions</b>	<b>Obstacles</b>	<b>Solutions</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET ENCADREMENT SOCIAL:</b>  1. Développement de ressources physiques dans le milieu: maison de jeunes, organismes communautaires, centre d'aide aux jeunes. • Ouverture des services scolaires aux jeunes hors du circuit scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop grande bureaucratisation des services gouvernementaux, d'aide aux jeunes, lesquels sont jugés inaccessibles et loin des préoccupations des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide gouvernementale aux municipalités à la promotion d'organismes d'aide aux jeunes.</li> <li>• Implantation de ressources d'aide aux jeunes dans des lieux et locaux plus accessibles et à l'image des jeunes.</li> </ul>
2. Développement de ressources humaines. • Services de consultations personnelles et professionnelles à l'intérieur d'organismes d'aide aux jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pénurie de services et d'intervenants pour venir en aide aux jeunes en difficultés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une augmentation d'intervenants sociaux du type “travailleur de rue” intégrés dans des organismes communautaires ou centre d'aide aux jeunes.</li> </ul>
3. Développement d'activités de croissance personnelle: • Promotion d'activités, de projets relatifs aux talents des jeunes à l'intérieur des programmes d'employabilité et des organismes d'aide aux jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence ou la non-pertinence d'activités, de projets pouvant mobiliser les jeunes.</li> <li>• Regard négatif ou “plafonnant” l'en-droit des capacités des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités et projets de créativité et de prise de responsabilité.</li> <li>• Activités de connaissance de soi.</li> </ul>

## **CHAPITRE IV**

### **DISCUSSION DES RÉSULTATS**

Nous rappelons les questions auxquelles l'étude cherche à répondre à savoir: quelles sont les conditions appropriées, du point de vue des jeunes, qui leur permettraient une intégration sociale dans la société québécoise? Ainsi, quels types de conditions perçoivent-ils pour assurer cette intégration? Nous présentons ici des discussions sur certaines observations ou matériaux présentés dans le chapitre précédent.

Successivement, notre discussion porte sur la qualité et la quantité des propos recueillis, sur une vision pour ces jeunes de leur développement ainsi que les conditions et les circonstances qu'ils jugent essentielles pour l'amélioration des voies d'intégration. Enfin, il est bon de rappeler au lecteur que les notes consignées dans notre journal de bord ont permis de compléter l'analyse des propos de nos informateurs tant par nos commentaires que nos impressions et observations personnelles.

#### **4.1 Qualité et quantité des propos recueillis**

Avant d'engager une discussion sur les résultats de cette étude, il est utile de mentionner certains constats, qui ont contribué à une qualité et à une quantité des propos formulés par les jeunes.

Tout d'abord, nous constatons la fluidité et la variété des commentaires exprimés lors des entretiens. Ces jeunes, qui sont peu enclins à conceptualiser, ont démontré des capacités et de l'intérêt à visualiser ce qui pourrait être des alternatives possibles à leur développement. Ceci était d'ailleurs un des buts de cette recherche. Ils se sont montrés réalistes quant aux ressources et disponibilités de l'environnement social et ils sont conscients de leurs capacités et limites personnelles.

Au cours des entretiens, les jeunes n'ont pas cherché à impressionner et à dissimuler une quelconque information. Rassurés sur la confidentialité des propos, ils se sont montrés à l'aise quant à la présence du magnétophone.

Nous croyons que ce qui a permis une qualité et une quantité d'informations est le fait, d'une part, que ces jeunes connaissaient l'intervieweur de par son rôle d'animateur auprès d'eux et, d'autre part, que ceux-ci avaient participé à un programme de réinsertion sociale et professionnelle leur ayant permis de s'engager dans un processus de conscientisation individuelle et collective de leur réalité existentielle.

Dès lors, il ne fut pas étonnant de rencontrer des jeunes démontrant beaucoup d'intérêt à notre questionnement et motivés à collaborer aux sujets traités.

Certains interviewés ont prétendu que ces entretiens furent une occasion de réflexion et de projection sur leur avenir professionnel. D'autres ont apprécié le fait d'être consultés sur leur devenir, ayant eu peu d'occasions de le faire, à l'intérieur de leur milieu familial ou scolaire. Une jeune qui dissimulait sa timidité par de fréquents rires au cours de l'entretien affirma: «*On est habitué de se faire dire ce qu'il faut faire ... c'est pour ça que je suis pas habituée à cela.*»

Il est intéressant d'observer, tant dans le contenu des renseignements obtenus que dans l'attitude de ces jeunes en entrevue, leur intérêt à se livrer sur des questions fondamentales de leur existence. Comme le suggère Paquette (1985), il est apparu important que ces acteurs sociaux puissent définir les conditions de leur devenir, et nous pensons que l'entretien semi-directif a permis de recueillir les informations pertinentes à cette étude et constituer une occasion privilégiée pour eux de s'exprimer sur leur situation.

Cependant, une difficulté à s'exprimer à l'égard de certains thèmes était parfois manifeste. C'est ainsi que nous dûmes procéder à de fréquentes reformulations des questions en empruntant un vocabulaire à leur portée. Comme ces jeunes sont peu initiés à ce type de démarche introspective et ayant tendance à sous-estimer leurs affirmations, nous nous sommes permis de les valoriser fréquemment au cours des entretiens afin de relancer leurs propos.

Enfin, il fallut résister parfois les interviewés sur le type de questions que nous désirions explorer, dans le but d'assurer une source d'informations pertinentes aux objectifs de cette recherche.

#### 4.2 Commentaires sur les principaux matériaux

À travers les préoccupations sous-jacentes aux commentaires exprimés, deux phénomènes principaux se dégagent nettement: l'emploi et la transition entre les études et le marché du travail. Or, il semble que ces jeunes se sentent concernés par la qualité et la pertinence de la formation qu'ils désirent recevoir, par l'accès à cette formation, par les moyens mis en œuvre pour améliorer les méthodes d'enseignement, par l'à-propos des services offerts en milieu scolaire et dans la communauté et, évidemment, par la disponibilité et l'accessibilité à l'emploi.

Tous les jeunes que nous avons interviewés reconnaissent que c'est par l'exercice d'un travail rémunéré qu'ils peuvent s'intégrer à notre société. L'emploi leur procure l'autonomie financière qui donne accès aux autres circuits d'intégration sociale, à la consommation et à l'intégration matrimoniale. Par conséquent, ils acquièrent cette reconnaissance de par le fait d'un statut de travailleur qui constitue le moyen privilégié de valorisation personnelle et d'identification sociale.

Cependant, dans l'attente d'un statut de travailleur qui soit acceptable et valorisant, ils sont conscients de la nécessité d'une période transitoire entre les études et l'accession à un emploi stable, laquelle peut représenter malgré tout, une occasion d'apprentissage et de valorisation. Cette période dite de "flottement" est perçue par les jeunes, outre les désagréments encourus, comme un temps de reconstruction et de découverte de soi par la pratique d'activités librement consenties et de relations interpersonnelles signifiantes.

C'est ainsi qu'à travers l'expression des attentes formulées par ces jeunes, nous pouvons circonscrire certains besoins essentiels constituant les assises de leurs champs motivationnel et relationnel et disposant à une éventuelle intégration sociale et professionnelle. Parmi ces attentes, notons la recherche d'une appartenance sociale et la recherche d'identité et de sécurité personnelle.

#### **4.2.1 Recherche d'un statut, d'un rôle et d'une appartenance sociale**

Une des orientations maîtresses que nous décelons chez ces jeunes est ce désir de se tailler une place dans la société autrement que d'être définis comme un assisté social, un décrocheur scolaire ou d'être un individu dépendant des structures gouvernementales. Ces jeunes reconnaissent l'importance d'être reconnus socialement à travers des rôles sociaux valorisés. Certes, au-delà des facteurs personnels d'exclusion sociale, ils ont énoncé un certain nombre d'obstacles auxquels ils se heurtent dans notre société. Ils ont traduit cette préoccupation de voir les avenues de leur développement souvent bloquées par ces nombreux obstacles qui freinent leur élan. Qu'on pense aux difficultés d'employabilité et à toutes ces règles d'embauche, à ces exigences académiques perçues comme insurmontables.

#### ***Besoin d'autonomie et de se responsabiliser.***

Ils veulent être en mesure de faire leur vie de façon autonome, de s'occuper eux-mêmes de leur propre développement et, par là, contribuer à se sentir utiles à la société. Ce faisant, avec un minimum de support à une prise en charge, ils admettent leur fragilité et le manque de confiance en leurs possibilités.

Ils se disent prêts à beaucoup de concessions pour acquérir une place honorable et être reconnus socialement. Cependant, ils ne sont pas disposés à sacrifier une certaine qualité de vie pour accéder à cette reconnaissance sociale. Ils valorisent le travail dans la mesure où il cadre étroitement avec eux-mêmes, à ce qui correspond le mieux à leurs intérêts légitimes. Autrement dit, ils reconnaissent dans le travail ce qui est en adéquation avec ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent. Galambaud (1977) prétend que chez les jeunes salariés de notre époque, deux systèmes culturels se côtoient: un système culturel traditionnel fondé essentiellement sur les valeurs du travail et de la réussite, système qui trouve son application dans l'entreprise et un système marqué essentiellement par la priorité accordée à la recherche du bonheur, l'importance des relations interpersonnelles, au détriment des activités de production. L'auteur relève un changement de mentalité qui s'opère chez les jeunes salariés. Ainsi, l'activité professionnelle est considérée comme essentielle pour eux, tout en reconnaissant l'amour du métier comme facteur de bonheur et non comme la seule voie au bonheur telle que reconnue dans notre culture ouvrière traditionnelle.

Les jeunes que nous avons rencontrés pour cette étude et côtoyés dans les programmes d'intégration sociale considèrent le travail comme une voie d'accès aux différents circuits d'intégration sociale. On ne veut plus vivre "pour" le travail mais "par" le travail et les possibilités qu'il offre comme base d'intégration à la société. Enfin, l'emploi devient une issue possible pour briser cet isolement social qui gruge leur estime de soi.

Même si pour certains jeunes le chômage représente une rupture et une forme de détérioration sociale, nous observons qu'à l'intérieur des programmes d'employabilité et des diverses expériences quotidiennes, ils en reconnaissent une forme de tremplin social.

Effectivement, ces jeunes entrevoient une longue période à leur intégration professionnelle, période que certains auteurs (Gauthier, 1988 et Grell, 1985) qualifient de "flottement". Non seulement en sont-ils conscients, mais ils ont développé, dans cette période, certains mécanismes de débrouillardise sociale qui contribuent à modifier le sens du chômage dévalorisant et rupturant pour un chômage-tremplin. Grell (1985) reconnaît chez ces jeunes issus des couches populaires, dont la plupart habitent encore dans leur famille d'origine, cette conscientisation d'une situation de précarité à laquelle ils sont confrontés.

Autant ils accordent beaucoup d'importance au travail salarié, autant ces jeunes prennent appui sur les programmes gouvernementaux pour faire recoïncider une certaine image du travail et ainsi y accéder éventuellement par cette voie d'intégration.

Parmi ces jeunes, quelques-uns ont su développer cette débrouillardise sous toutes ses formes. Que ce soit par leur implication au travail au noir, leur intégration comme bénévoles à l'intérieur d'organismes communautaires, par le troc de biens au marché noir ou par le compagnonnage pour l'obtention d'un logement. En œuvrant avec ces jeunes pendant plusieurs années, nous avons été en mesure de constater ce que nous pouvions considérer comme des mécanismes de survie pour certains de ces jeunes.

De nombreux jeunes ont souligné leur déception, voire leur amertume envers les intervenants scolaires et sociaux qui les encouragent à s'orienter vers certains métiers peu conformes à leurs aspirations, sous prétexte de l'accessibilité de ces emplois et en considération de leurs limites et capacités personnelles. Ceci a eu pour conséquence de se méfier des intervenants qui orientent leurs décisions et de susciter ce désir de se définir par eux-mêmes, à vouloir prendre en charge leur destinée.

Les jeunes aspirent à se sortir de cette situation de dépendance familiale et sociale: le problème vient du fait qu'ils n'ont pas de points de repères, d'indices qui peuvent leur indiquer le quand, le où et comment pourront-ils accéder à cette indépendance? L'insertion à la vie active est de plus en plus retardée. Mead (1971) a démontré que tant pour le jeune primitif que pour le jeune civilisé, le problème est toujours de rompre les liens de dépendance pour accéder à l'autonomie sociale avec ce que cela comporte d'impatience, d'incertitude, d'anxiété et de déséquilibre.

Ainsi, pour rompre ces liens de dépendance et retrouver un certain espoir d'une vie autonome et responsabilisante, ces jeunes aspirent un jour à pratiquer certains métiers qui correspondent à leurs ambitions personnelles. D'ailleurs, à travers les multiples expériences quotidiennes, soit à l'intérieur des emplois précaires, leur participation à des programmes d'employabilité, aux activités bénévoles ou autrement, nous observons que pour certains, il y a un effort de planification dans leur activité afin d'atteindre la réalisation de leurs aspirations légitimes. Pour d'autres, cette démarche est intuitive ou par essais-erreurs, se traduisant par un ensemble d'activités, d'expériences, plus ou moins reliées entre elles.

Chez ces jeunes, nous constatons l'importance qu'ils accordent à un rêve quelconque parfois nébuleux pour les uns, clair pour d'autres. Ce rêve se traduisant par un projet de carrière représente l'îlot sur lequel ils s'appuient pour mieux se projeter dans l'avenir et conséquemment être en mesure d'élaborer les alternatives de solutions à leur intégration sociale. Parmi ces alternatives, ils évoquent la nécessité de réaliser des projets de réussite, si minimes soient-ils par des mini-stages d'emploi, par des actions bénévoles et d'entraide, par l'organisation et la réalisation de projets de groupes ou individuels, par le seul fait d'intégrer un grou-

pe de jeunes présentant les mêmes besoins. Toutes ces pratiques sont des tentatives souhaitées afin de s'engager dans un processus d'intégration.

#### **4.2.2 Recherche d'identité et de sécurité personnelle**

Nous avons été à même de constater que ces jeunes prévoient donner un sens à leur période d'inactivité au cas où leur situation de chômage devait persister. Effectivement, la gestion du temps en période de chômage est une préoccupation constante chez eux. Ils veulent rendre constructifs ces moments libres et être prêts quand l'emploi sera accessible pour eux. Ainsi, malgré certaines périodes difficiles et des comportements défaitistes, face à un avenir professionnel incertain, ils reconnaissent en ces périodes des occasions propices à la découverte de soi.

##### **4.2.2.1 Besoin de sécurité personnelle**

Une constante qui émerge des commentaires recueillis est ce besoin chez les jeunes de retrouver une certaine sécurité personnelle. Ils ressentent le besoin de se découvrir et d'explorer les ressources de leur être individuel au détriment d'une certaine attitude altruiste à l'égard de la société qui les entoure. L'engagement et le militantisme social ne sont pas leur préoccupation, mais plutôt un besoin de se connaître vraiment autrement et au-delà de cette image négative de soi. À cet effet, plusieurs jeunes ont mentionné leur intérêt à poursuivre des cours de connaissance de soi ou de participer à des activités leur permettant de s'enrichir personnellement. L'objectif ultime recherché à travers tout ce qu'ils entreprennent est cette sécurité certaine. Gauthier (1988, p.88), dans son étude sur *Les jeunes chômeurs*, abonde dans le même sens lorsqu'elle écrit: "le travail pour ces jeunes contribue au bonheur, à la possibi-

lité de réaliser ses rêves, ou faire des projets d'avenir et, par dessus tout, avoir la sécurité...».

Nous remarquons à travers leurs différentes activités qu'ils accordent beaucoup d'importance à ces occasions de rencontres permettant de fraterniser dans des relations humaines fructueuses et épanouissantes pour eux. Aussi, ce besoin d'avoir et de posséder est relégué à ce besoin évident de mieux se percevoir à travers et à partir des autres. La famille et l'entourage des amis sont très importants pour eux afin d'assurer les bases de cette recherche d'identité personnelle. La famille devient un objet de considération et d'estime, car la société n'a pas de place honorable à lui offrir et encore moins une certaine reconnaissance d'une identité propre. La famille est ce contexte, ce lieu où ils peuvent se sentir le plus en sécurité. La majorité des jeunes ont d'ailleurs insisté sur l'importance des relations maintenues avec leur famille: soit la mère et la fratrie. Cependant, chez ces jeunes, la relation paternelle semble distante, voire inexistante. Nous croyons qu'il existe un lien entre cet état de fait et leurs difficultés d'intégration professionnelle. Cette hypothèse sous-entend certaines valeurs, même certains préjugés tendancieux dans notre société. Elle est confirmée par l'étude de DuBar *et al.* (1987, pp.79-92) selon qui le père, de par sa présence et par son rôle de pourvoyeur financier et la place qu'il tient professionnellement, contribue de façon spécifique au développement de l'intégration professionnelle des membres de la famille. Aussi, ces auteurs ont démontré que ces jeunes provenant pour la plupart de couches ouvrières, s'appuient davantage sur les réseaux relationnels fondés sur la famille que sur les réseaux étatiques. Les quelques jeunes n'ayant pas recours à ce support familial ont su développer des réseaux informels à partir de leur entourage social.

Bernier (1991) parle du cadre familial comme étant le lieu où se bâtit et se déroule une bonne part du processus personnel d'accès aux identités sociales. Cependant, il soutient que depuis l'avènement des sociétés modernes, la famille n'est évidemment plus seule à intervenir dans le processus du développement des jeunes. Et encore plus chez ceux présentant des difficultés et provenant de familles morcelées. C'est alors qu'ils développent ou recherchent des milieux substitutifs à la famille. Ceci dénote ce besoin de se référer et de se sécuriser pour une meilleure projection d'eux-mêmes. Nous avons eu l'opportunité de rencontrer beaucoup de ces jeunes demeurant en chambre ou à logement, à défaut de support familial, dont le réseau des amitiés prenait une grande importance. Ils investissaient beaucoup de temps et d'énergie à consolider leurs rapports avec ces réseaux.

#### **4.2.2.2 *Besoin de modèles sociaux***

Chez la plupart de ceux qui ont vécu l'échec scolaire et plus souvent qu'autrement des échecs à répétition dans les différentes sphères de leur réalité quotidienne, cette recherche d'identité s'appuie sur le besoin de sécurité. Si la famille et le réseau des amis ont énormément d'importance pour eux, il demeure que la recherche d'identification à des modèles sociaux est souhaitée. Tous ces jeunes qui ont participé à un ou plusieurs programmes d'employabilité se sont montrés satisfaits de leur participation tant pour l'attitude et la disponibilité des animateurs que pour le contenu des activités proposées. De plus, comme certains avaient l'opportunité de faire des stages d'emploi avec des moniteurs représentant le métier d'apprentissage, ceux-ci évaluent souvent la réussite ou l'échec de leurs expériences en fonction de la relation établie avec le moniteur ou toute autre personne représentant l'encadrement du stage. D'ailleurs, quelques-uns des participants avouent garder des liens avec ces personnes soit par des visites occasionnelles, soit par l'envoi de cartes de fêtes personnalisées.

À plusieurs reprises au cours des entretiens, les jeunes ont fait mention des facteurs relationnels liés à des situations d'échecs ou de réussite. Leurs commentaires démontrent hors de tout doute l'importance qu'ils accordent aux stimuli de considération ou d'inconsidération personnelle. Comme le confirme Crépeau (1982), Gallant (1985), Geay (1985) et Gilly (1980), le contexte affectivo-relationnel prédomine dans leurs démarches de développement personnel et il favorise leur engagement ou au processus de conscientisation et d'actualisation. Notre pratique auprès de cette clientèle confirme l'importance que ces jeunes accordent à la relation qui s'établit avec les animateurs. Un certain contrat affectivo-relationnel apparaît préalable avant toute forme d'intervention ou de proposition d'activités, si pertinentes soient-elles. Ainsi, le jeune a besoin de vérifier, voire même tester son responsable afin de savoir s'il peut accorder sa confiance pour s'y appuyer dans ses démarches d'apprentissage ou de croissance personnelle.

Maslow (1983) décrit ces besoins de base que sont la sécurité, l'identification, la considération, comme étant essentiels et prépondérants sur les autres besoins de croissance. Par conséquent, ces jeunes qui ont vécu des échecs semblent très sensibles aux besoins d'ordre affectif.

#### **4.3 Conditionnel et circonstanciel de l'intégration sociale et professionnelle**

Dans cette section, nous discutons des conditions qui ont été présentées dans le chapitre précédent. Préalablement, il est justifié de souligner les facteurs développementaux qui transcendent les conditions exprimées et qui représentent une constance dans les préoccupations de jeunes.

En rappel des besoins essentiels auxquels ces jeunes cherchent à répondre, il apparaît que dans ce processus dynamique d'intégration sociale et professionnelle deux champs développementaux soutiennent la concrétisation de ces conditions désirées. On retrouve le champ motivationnel et le champ relationnel.

- *Le champ motivationnel*

Le champ motivationnel implique un engagement du sujet, un mouvement vers un but. Dans sa théorie de l'apprentissage, Piaget (1974) soutient que la source de la motivation se trouve dans la réussite qui est considérée comme motivante en tant que plaisir d'être cause, plaisir de dominer le monde. Si la réussite est motivante en elle-même, c'est aussi parce qu'elle est la réalisation d'un projet, donc le plaisir d'avoir atteint un but fixé. La motivation est donc liée au projet et à la réussite, ce qui explique le rôle démotivant de l'échec, surtout chez ces jeunes qui connaissent cet état de façon usuelle, parfois répétitive.

Ainsi, la reconnaissance du désir et de l'intérêt du jeune à son devenir social, de par ses projets et buts légitimes, est la dynamique de son entrée en relation avec son environnement. Crépeau (1982, p.201) admet que "la réussite dans un travail répétitif sans autonomie, n'a ni la même valeur, ni le même sens, ni la même capacité à engendrer d'autres projets, donc pas la même résonance motivationnelle que la réussite dans un travail où l'acte créateur du jeune est primordial."

La motivation n'est pas forcément liée à la tâche elle-même, mais à ce qu'elle représente ou permet d'être (responsable, autonome, etc.). Il faut considérer les projets, lieux de rencontre du rêve et de la réalité comme facteurs motivationnels durables et capables d'engager

ces jeunes à une prise en charge, que ce soit à l'intérieur d'un processus d'apprentissage ou d'intégration à l'emploi. Selon Nuttin (1980, p.87), "L'homme est porteur de projets et il n'y a pas de motivation sans projets. La motivation est la canalisation du besoin dans un projet."

C'est donc par le plaisir d'atteindre un but fixé, le désir d'atteindre une réussite, par la connaissance des choix individualisés à l'intérieur des organisations sociales, que nous pouvons raccrocher ces jeunes dans un processus développemental. Les propos recueillis dans cette étude sont à l'effet de convenir de ce préalable comme exigence d'intégration.

- *Le champ relationnel*

Les relations interpersonnelles sont aussi essentielles dans le processus du développement de l'être humain. Elles peuvent être facilitantes ou au contraire faire obstacle. C'est à travers ses rapports avec les autres que la personne se construit et apprend, car ses progrès, ses apprentissages sont fonction de son désir de ressembler à l'autre, de s'approprier ses qualités, son savoir. Ce désir se joue à travers les attitudes de l'autre, à travers la considération, la confiance, le statut qu'il accorde, à travers les rôles et les responsabilités qu'il confie.

Le sens accordé à l'aspect relationnel chez les jeunes ayant vécu l'échec est d'autant plus significatif et priorisé. Établir des relations authentiques est aussi important pour eux que les tâches ou les activités proposées par le milieu d'intégration. Crépeau (1982) insiste sur l'importance que ces jeunes accordent au champ relationnel dans leurs tentatives d'intégration sociale. L'auteur soutient que ces jeunes faiblement scolarisés, caractérisés par un processus d'autodévalorisation, sont davantage préoccupés par les relations affectivo-rela-

tionnelles qui sont présentes dans les contextes d'intégration. Or, plus ils sont insécurisés, plus ils sont dépendants des autres et conséquemment plus sensibles aux aspects affectivo-relationnels. Il faut donc que ces besoins d'ordre affectif soient satisfaits pour que naissent à nouveau les besoins d'ordre cognitif. Leurs multiples expériences scolaires, professionnelles ou sociales étant plus ou moins concluantes, voire dévalorisantes, provoquent un report des attentes sur les aspects affectifs des relations comme pour combler un manque. Dans les données recueillies, nous retrouvons des commentaires concernant le contexte ambiant du milieu d'intégration ainsi que les types de relations interpersonnelles qu'ils souhaitent y retrouver.

C'est ainsi que leur besoin d'être reconnus, valorisés, de sentir qu'on leur fait confiance, qu'on les traite en adultes est prioritaire, et cette sensibilité relationnelle s'exprime à l'intérieur de relations qu'ils y trouvent leur compte en terme de modèles d'identification et d'imitation pour une meilleure projection d'eux-mêmes.

Sans les champs motivationnel et relationnel décrits ci-dessus, les conditions souhaitées d'intégration sociale et professionnelle pourraient demeurer sans effet marqué.

#### **4.3.1 Conditions justifiées à une intégration sociale et professionnelle**

Des principales conditions qui sont apparues comme des alternatives ou voies susceptibles de répondre à leurs aspirations intimes et devant être considérées par la société dans une amélioration de ses institutions pour appuyer leurs efforts d'intégration, nous arrivons à discuter certaines d'entre elles: les conditions de formation, d'emploi, d'environnement et d'encadrement social.

#### **4.3.1.1   Conditions de formation**

Les conditions de formation ont été celles qui ont retenu le plus l'attention des jeunes que nous avons rencontrés. La formation par le biais de la scolarisation ou à l'intérieur de programme gouvernementaux d'employabilité est privilégiée comme étant la voie susceptible de les aider éventuellement à réaliser leurs ambitions personnelles.

##### **A) UNE TYPOLOGIE DE JEUNES EN PROCESSUS DE FORMATION**

Trois types de jeunes dans trois voies possibles d'intégration à la formation se dégagent de cette étude.

Le premier type, minoritaire, est celui du jeune non réconcilié avec l'école, lequel privilie un apprentissage “sur le tas” et dont la formation est pratique, sans formation théorique. Le savoir-faire est priorisé par ces jeunes et ils revendiquent une reconnaissance sociale de cette formation dont les acquis sont développés hors des murs scolaires. Ils proposent un système de reconnaissance de ces acquis tant par le milieu scolaire que par le marché de l'emploi. Fortin (1986, p.190), *Dans une société de jeunes*, corrobore leur prétention en affirmant: “La monopolisation par l'école de la production et de la distribution légitime des savoirs nous a fait perdre de vue les apprentissages «hors les murs».” De plus, les conclusions de l'étude de Côté (1984) confirment l'importance des apprentissages hors du contexte scolaire et particulièrement auprès de leur entourage familial.

Le deuxième type de jeunes, lequel représente la majorité de nos interviewés, propose une formation par alternance entreprise-école. Ici, deux voies d'intégration à l'alternance

sont perçues. L'une accepte un retour au banc de l'école pour acquérir une formation basée sur une logique théorie-pratique. L'autre justifie une intégration à l'entreprise d'abord et est basée sur une logique pratique-théorie. Nous y reviendrons plus loin afin d'élucider davantage l'intérêt de ces jeunes pour ce type de formation.

Enfin, le troisième type de jeunes, lui aussi minoritaire, est celui qui se dit en conflit ou insécure face au marché de l'emploi et qui s'appuie sur une formation scolaire en vue de se préparer éventuellement à un emploi qui corresponde à leurs attentes. Ainsi, on recherche une formation et un encadrement scolaire grâce auxquels ils peuvent parvenir à décrocher leur secondaire V académique, représentant à la fois le but ultime et la clé nécessaires pour accéder au marché du travail.

Tous ces jeunes reconnaissent comme conditions essentielles à ces voies d'intégration à la formation l'importance du rôle des médiateurs relationnels. Ils clament une pédagogie qui admet l'erreur comme possible et accepte un rythme d'apprentissage individualisé. Ils soutiennent avoir besoin d'un encadrement qui respecte les particularités de chacun et les préoccupations holistiques de la personne. On désire une pédagogie qui provoque des réussites palpables et gratifiantes à court terme dans laquelle l'action est privilégiée. Également, on insiste sur la reconnaissance des intérêts et ambitions individuels à partir desquels gravitent les contenus et les activités d'apprentissage. Enfin, ils veulent participer à la définition de leur processus de formation. Dans un avis au ministre de l'Éducation à propos de la formation professionnelle, le Conseil Supérieur de l'Éducation (1992, p.10) rappelle que: "la variété des cheminement de formation de base est nécessaire, cela dans le respect des différentes formes d'intelligence et dans la prise en considération des divers styles d'apprentissages."

## B) UNE FORMATION DES APPRENTIS PAR LA FORMATION PAR ALTERNANCE

Cette étude montre clairement qu'une majorité de jeunes interviewés expriment un intérêt particulier à l'endroit de la formation des apprentis. Pour ceux-ci, le monde de l'entreprise est plus riche et attrayant que le monde scolaire. Cependant, ils ne désapprouvent pas un retour au contexte et aux contenus scolaires en autant que ceux-ci reflètent la réalité du marché du travail. La contribution scolaire doit être en liaison étroite avec l'entreprise. De fait, on préfère le statut d'apprenti à celui d'étudiant ou stagiaire. À cet effet, pour consolider ce sentiment d'appartenance, on suggère une formation alternance école-entreprise où il y a rémunération, si symbolique soit-elle. On propose même de participer à toutes les activités entourant le cadre de l'entreprise, que ce soit par une participation aux activités de loisirs, d'équipes sportives représentant l'entreprise, etc. Ceci démontre encore une fois l'importance qu'ils accordent à l'identification aux pairs, laquelle alimente leurs aspirations professionnelles. L'alternance comme facteur d'apprentissage est une dynamique formatrice où le jeune est d'abord impliqué dans des actions réussies (savoir-faire) qui déclenchent les premières interrogations conduisant à comprendre, à conceptualiser. La réussite précède donc la compréhension, le savoir-faire, la prise de conscience des mécanismes et des lois.

C'est ainsi que nous pourrions résumer la pensée de Piaget (1974) à partir de sa logique "réussir-comprendre" où c'est l'action réussie qui est la dynamique de l'alternance. D'une part, le savoir ne prend un sens pour la personne que dans la mesure où il lui permet d'atteindre son but, de satisfaire son désir, de réaliser son projet. Ainsi, l'individu sera motivé à agir en cherchant à assimiler les objets et incorporant à lui-même ce qui lui est extérieur. D'autre part, le sujet doit s'accommoder à son environnement, ce qui lui permet de se décentrer, de voir le monde d'un point de vue plus objectif.

#### **4.3.1.2    *Conditions d'emploi***

Le travail pour ces jeunes est perçu comme un emploi salarié, permanent, de préférence dans de grosses entreprises privées ou publiques. Ils se disent prêts à beaucoup de compromis comme travailler les fins de semaine, le soir sur semaine et accepter d'être en bas du salaire minimum pour un certain temps, en autant que cet emploi devienne permanent et en concordance avec leurs propres ambitions professionnelles.

Ils se montrent peu mobiles à l'emploi, le recherchant dans leur milieu d'origine. Ici, il ne faudrait pas voir de contradictions entre le fait, d'une part, de rechercher son autonomie et une certaine indépendance envers leur famille et, d'autre part, le fait de rechercher un emploi, en considération des liens étroits et sécurisants avec leur milieu familial ou substitutif. Nous interprétons cette situation en identifiant chez ces jeunes une insécurité personnelle et leur difficulté à une prise en charge pour accéder à cette autonomie désirée. D'autant plus que leurs expériences d'intégration n'ont pas toujours été concluantes.

À la lumière des commentaires recueillis, plusieurs de ces jeunes aspirent à un emploi idéal à l'intérieur de grandes entreprises sous prétexte que leurs expériences de travail à l'intérieur des stages ou d'emplois à temps partiel ont été sources d'insatisfaction. Geay (1985, p.256) confirme, dans son étude auprès des jeunes en démarches d'intégration professionnelle, que la taille de l'entreprise a une incidence sur les rapports interpersonnels et des tâches à accomplir. Ainsi, dans les entreprises de plus de dix personnes, les superviseurs ou employeurs responsables seraient plus compréhensifs et plus tolérants. Dans les entreprises de moins de dix personnes, on apprendrait mieux tous les aspects du métier, mais par contre,

c'est là aussi que le risque est le plus grand d'être pris pour larbin et de faire des travaux qui n'ont rien à voir avec le métier.

Dans ces entreprises, les jeunes se voient à l'intérieur de petites équipes de travail où on peut leur offrir encadrement et encouragement, tout particulièrement dans des relations interpersonnelles authentiques en réponse certes à leur besoin de sociabilité et leur quête d'identité. Gauthier (1988, p.85) a remarqué auprès de ces jeunes que le travail devenait tout autant un prétexte pour "rencontrer du monde" et ainsi établir des relations sociales significatives. Galambaud (1977) soutient qu'une mutation culturelle serait en cours à travers la valorisation des relations de travail au détriment de la tâche et donc du métier proprement dit. Nous sommes partiellement en accord avec cette prétention. Effectivement, les jeunes de notre étude conviennent de l'importance de relations interpersonnelles significatives dans l'exercice de leur emploi. Ils presupposent aussi qu'ils peuvent retrouver un emploi offrant des tâches valorisantes et en accord avec leurs intérêts légitimes. Ce que soutient l'auteur a certes des adeptes parmi ces jeunes qui ont vécu des emplois précaires sans consistance ou qui se sont vus orientés et dirigés vers des voies professionnelles qui ne respectaient pas leur attente.

#### ***4.3.1.3 Conditions d'environnement et d'encadrement social***

Si l'on fait exception de la famille et du réseau des amis, lesquels sont considérés comme importants pour les jeunes, ceux-ci ont apporté beaucoup de critiques et une nette distanciation entre les structures de prise en charge institutionnelles, lesquelles dépendent et sont promues par l'état et les structures de prise en charge par le milieu.

Dans les propos recueillis auprès des interviewés, il est ressorti clairement que ces jeunes sans emploi, relégués à une situation d'attente à l'emploi, ressentent ce besoin de se regrouper avec d'autres jeunes. À partir de là, ils pourront participer à des projets et des activités favorisant une réalisation de soi et ce, à l'intérieur de structures communautaires où ils peuvent intervenir comme acteurs et auteurs de leur développement. Boudant les systèmes étatiques, plusieurs se voient s'impliquer dans des actions bénévoles encadrées et promues par des organismes communautaires du milieu. Ce bénévolat est envisagé comme voie de recherche de valorisation, de prétexte à des rencontres, une façon de se confronter et d'apprendre à mieux se connaître. Comme le révèle le rapport du Conseil Consultatif Canadien de l'Action Volontaire (1977, pp.12-13), un grand nombre de ces bénévoles dont la majorité sont des femmes, des retraités ou des jeunes exclus du marché du travail, ont tendance à mettre peu l'accent sur la motivation charitable. Ils admettent franchement que leur participation à l'action bénévole découle d'un besoin de s'exprimer, de s'épanouir et de se pratiquer. De plus, ce rapport prouve que ces bénévoles recherchent la satisfaction de besoins altruistes, mais surtout pour des intérêts personnels tels que la recherche d'un enrichissement personnel, une reconnaissance sociale de ses possibilités, le désir de sortir de chez soi, la recherche d'une formation ou la possibilité d'une promotion.

Beaucoup de ces jeunes prétendent s'impliquer ou désirent le faire afin d'y retrouver le sens de la créativité et de la responsabilité. Nous avons été à même de constater dans les expériences d'intégration sociale que nous avons supervisées combien ces jeunes accordent de l'importance à la confiance que nous leur témoignons dans l'accomplissement de responsabilités à travers des tâches et des rôles spécifiques. Aussi, nous nous étonnions de ce débordement de créativité qui se reflétait dans leurs activités dont ils avaient à assumer les choix. Ils sentent le besoin de se dépasser et de réaliser des choses valables et reconnues par

leur milieu social avec l'appui de personnes-ressources œuvrant dans les organismes du milieu.

Cependant, l'accessibilité à ces organismes pour ces jeunes n'est pas aussi évidente que nous pouvons le croire. Galland (1985, pp.10-11), dans une étude effectuée en France auprès de jeunes présentant les caractéristiques de nos interviewés, prétend que la question de l'accès aux loisirs et aux activités sportives des jeunes précaires est particulièrement aiguë du fait que n'étant ni étudiants ni salariés fixés, ils ne bénéficient pas des facilités d'accès réservées à ces deux catégories. Les municipalités conditionnent entre autres très souvent l'accès à ces activités à une inscription du type "club", démarche qui rebute fréquemment les jeunes peu socialisés ou rétifs à toute forme d'encadrement trop formel. De plus, ces structures socio-culturelles (maison de jeunes, foyer de jeune travailleur, etc.) sont peu ouvertes à ces catégories de jeunes, car les préoccupations des gestionnaires conduisent à limiter l'accès à cette clientèle démunie économiquement et perçue comme la plus perturbante socialement.

Aussi, les jeunes de notre étude semblent attendre de ces organismes du milieu qu'ils les supportent dans leurs démarches d'information et d'orientation professionnelle, pour les encourager et les écouter au besoin. Landry (1986, pp.46-50) s'est penché sur la pertinence de la prise en charge par le milieu. Il soutient que celle-ci se distingue par une approche où l'établissement d'une relation de confiance, l'identification et l'analyse des besoins proviennent des usagers plutôt que des professionnels. La prise en charge par le milieu, par le biais d'organismes financés par les différents paliers gouvernementaux, doit non seulement répondre aux besoins immédiats, mais aussi conduire ces jeunes souvent démunis à formuler des revendications, voire à exercer des pressions.

Nous posons des réserves quant à savoir si ces jeunes sont véritablement prêts et désireux de s'impliquer dans un processus de conscientisation et d'action politique. Les jeunes de cette étude, comme ceux que nous avons accompagnés pendant plusieurs années dans leurs démarches d'intégration, ont davantage besoin d'accompagnement à leur prise en charge, voire même de protection pour certains. C'est dans cette optique que les intervenants du milieu (professionnels, bénévoles, parrains, etc.) sont pressentis par ces jeunes pour les aider à gérer leur temps d'inactivité et pour les rendre constructifs. On pourra taxer les interventions de ces organismes communautaires comme étant une gestion de l'exclusion sociale; il n'en reste pas moins que les jeunes les préfèrent, les espèrent, tout au moins comme une voie à leur intégration sociale et professionnelle.

En résumé, dans ce chapitre, nous avons souligné ce qui a constitué l'émergence d'une qualité et une quantité de propos ainsi que la pertinence du contexte méthodologique qui a contribué à enrichir les matériaux de cette étude. Nous avons également dégagé une vision de la formation et de l'apprentissage telle que perçue par ces jeunes, d'une part, par la reconnaissance de leurs besoins légitimes et, d'autre part, par l'expression des champs motivo-relatifs qui sont les bases de leur aspiration à une intégration à la société. Enfin, en relation avec une telle démarche d'insertion, nous en avons souligné les principales voies et conditions retenues par ces jeunes.

## **CHAPITRE V**

### **CONCLUSION**

Ce chapitre complète les analyses des chapitres précédents et y expose la portée, les limites et les questions soulevées au cours de cette étude. Il propose au lecteur certaines pistes d'orientation quant à d'éventuelles recherches sur la problématique des jeunes en difficulté d'intégration.

Ainsi, les observations développées dans les chapitres précédents permettent d'avancer ce qui suit.

Ces jeunes sous-scolarisés, en panne entre l'école et le marché du travail, sont prêts à s'intégrer à la société afin de répondre à leurs aspirations légitimes en autant que s'opère un changement dans les perceptions et les attitudes des différents intervenants et décideurs sociaux, accompagnés de mesures sociales appropriées en considération des conditions désirées par ces jeunes.

L'analyse des prétentions des jeunes de cette étude démontre que la société québécoise devrait mettre en place ce qui pourrait constituer un appareil de socialisation postscolaire, lequel ferait l'objet d'une politique coordonnée, appuyée sur des agents dotés d'un professionnalisme reconnu et capables d'intervenir auprès de cette clientèle.

Les gouvernements provincial et fédéral pourraient promouvoir l'ensemble de ces initiatives appropriées tout en mobilisant ce réseau potentiel d'acteurs institutionnels et non institutionnels dans le développement d'objectifs et de stratégies concertés avec le milieu. Ainsi, les tables de concertation jeunesse, lesquelles sont déjà implantées en région, pourraient jouer un rôle plus actif dans l'évaluation des besoins de ces jeunes et des mesures souhaitées que le milieu devrait se doter. Enfin, les régies régionales de la santé et des services sociaux, les sociétés québécoises du développement de la main-d'œuvre et autres organismes gouvernementaux mandatés à la promotion sociale de ces clientèles pourraient voir supporter ces actions locales, régionales et provinciales.

Cette étude soulève l'importance accordée aux intervenants dans l'opération des réseaux d'intégration ainsi qu'à l'encadrement de ces jeunes. Il serait intéressant, dans des études ultérieures, d'aborder de façon plus spécifique les caractéristiques et les types d'intervenants qui seraient aptes à intervenir auprès de cette clientèle. Or, il est ressorti clairement, à partir des commentaires formulés par ces jeunes, que le champ relationnel est la base du processus de prise en charge de leur développement personnel.

Ainsi, quels types d'intervenants ces jeunes se reconnaissent-ils pour les appuyer dans leur intégration sociale? À quelles voies pédagogiques et à quels types d'interventions sont-ils prêts à souscrire? Cette étude a révélé que ces jeunes ne remettent pas en question les voies traditionnelles d'insertion: les questionnent-ils et en espèrent-ils d'autres? De fait, ils réinterrogent la substance même de ces voies si ce n'est dans la recherche d'une cohérence entre les moyens qui leur sont proposés et leurs aspirations légitimes. Pardessus tout, ils réagissent sur la façon dont sont présentés ces moyens qui doivent assurer leur développement.

Ces jeunes ont décrit les conditions d'intégration en terme de besoin d'encadrement et ce, dans la recherche de relations facilitantes et significatives qui leur apparaissent essentielles. Leurs commentaires se situaient au niveau des rapports affectifs qu'ils aimeraient entretenir pour ainsi y faire coïncider leur désir de vivre des réussites à court terme. Ainsi, les conditions qu'ils ont retenues soutiennent l'accès à des programmes d'employabilité adaptés à leurs attentes professionnelles, à ces organismes communautaires où ils peuvent satisfaire leur besoin de créativité et de valorisation personnelle.

Cette étude s'est limitée à étudier une certaine catégorie de jeunes présentant des voies et des objectifs d'intégration et ne peut prétendre à une généralisation des phénomènes identifiés à des perceptions exprimées. Cependant, nous reconnaissions l'intérêt à ce que l'on poursuive des études dans le but de mieux saisir ce processus dynamique d'intégration sociale des jeunes désireux se sortir d'une période de flottement, d'inactivité ou d'incertitude existentielle.

Bien que cette recherche soit restreinte d'un point de vue méthodologique, entre autres le choix du groupe-cible et des limites territoriales, il n'en reste pas moins que cette approche nous convainc qu'elle est l'outil approprié afin de cerner ce type de clientèle. Ainsi, n'eut-être de notre connaissance de ces jeunes qui ont participé à cette recherche et de l'entretien semi-directif comme méthode de collecte de données, nous croyons qu'il aurait été difficile d'amasser autant d'informations pertinentes. Nous constatons que ce choix méthodologique devient par lui-même une hypothèse de solution à envisager afin d'aider ces jeunes dans leur processus d'intégration sociale et professionnelle. C'est sur cette optique que Freire (1974), dans sa théorie de la conscientisation, s'appuie pour recommander aux intervenants sociaux

de travailler avec les gens de la base et d'y faire émerger les préoccupations et les solutions à ces préoccupations.

Aussi, nous pensons que des études du type recherche-action avec ces jeunes, participant à des projets d'intégration sociale et professionnelle, peuvent contribuer à enrichir nos connaissances sur les différentes alternatives susceptibles d'aider ces jeunes. Il serait intéressant d'inviter les chercheurs à rencontrer ces animateurs et personnes-ressources œuvrant auprès de cette clientèle de jeunes, pour connaître leurs perceptions ou leur vision des moyens qui pourraient être développés afin d'apprioyer ces jeunes dans une prise en charge de leur développement.

Autrement dit, certaines questions pourraient être soulevées, à savoir: quel type de conditions sociales seraient appropriées, du point de vue de ces intervenants, pour aider les jeunes à intégrer la société et y trouver leur compte? Et à quoi s'attendent ces médiateurs pour qu'on facilite leurs tâches en vue d'aider adéquatement nos jeunes dans cette période d'exclusion sociale?

Il se dégage une unanimité auprès des participants sur cette volonté et ce désir d'une prise en charge qui viendrait de réseaux communautaires de leur milieu respectif. Il serait intéressant d'explorer cette avenue, particulièrement auprès d'organisations communautaires œuvrant ou cherchant à œuvrer auprès de ces clientèles.

Notre expérience nous a révélé combien ces jeunes en période de situation précaire, d'instabilité sociale ou autrement, se retrouvent à l'intérieur de projets ou d'activités bénévoles dans leur milieu. Ces formes d'activités pressentent une recherche de valorisation, d'iden-

tification et de socialisation qui, de fait, sont généralement récompensées. Cette approche communautaire est certes perçue par eux comme étant plus accessible et humanisante comparativement aux réseaux étatiques. Or, il semble se dégager une tendance dans laquelle les autorités municipales, décideurs et intervenants du milieu, comprennent qu'il faille aller vers les jeunes pour les amener à s'engager dans leur développement.

À cet effet, nous observons de plus en plus ce courant où les municipalités procèdent à l'engagement de "travailleurs de rue" intégrés à l'intérieur des structures communautaires. Il serait important d'orienter certaines études dans cette voie qui est encore nouvelle et source d'improvisation tant dans les grandes agglomérations urbaines que dans les régions périphériques. Cette nouvelle orientation de l'intervention, parrainée plus spécifiquement par les organismes communautaires, est-elle le fruit d'une mode, d'une contre-réaction au réseau de prise en charge étatique ou bien le fait que l'on commence à saisir les doléances de ces jeunes? À quels risques nous nous disposons de par cette prise en charge par le milieu, et quelles en sont ses limites et possibilités réelles? Autant de questions qui méritent un examen.

Un autre aspect qui émerge de ce mémoire est l'inquiétude de cette catégorie de la population à demeurer dans le cercle vicieux de l'exclusion sociale, c'est-à-dire de vivre en situation chronique de précarité sociale et professionnelle, étant placée dans un contexte "d'atténisme". Plusieurs auteurs ont confirmé cette appréhension, reconnaissant les effets pervers et les limites de ces multiples programmes sociaux pour venir appuyer cette clientèle. Leurs recherches, quoique bien documentées sur la connaissance de cette problématique, laissent les lecteurs sur leur appétit quant aux solutions tangibles et réalistes que la société doit mettre en place pour se "raccorder" avec les objectifs de ces jeunes. Nous souhaitons que les prochaines études s'activent dans leurs efforts à vouloir découvrir les alternatives et les palliatifs à

envisager pour qu'on se dote d'un système de gestion de l'intégration sociale et professionnelle.

En conclusion, ce mémoire permet de souligner l'importance de considérer les perceptions des acteurs en cause, pour jeter quelques éclairages utiles sur les conditions d'intégration sociale et professionnelle. Cependant, il met aussi en relief la nécessité d'études complémentaires pouvant alimenter une réflexion sur cette problématique de l'intégration des jeunes en difficultés.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANYON, J. (1981). "Social class and school knowhedge", *Curriculum Inquiry*, pp.70-95.
- BERNIER, L. (1991). "Les jeunes, les conditions de leur devenir", *Action Nationale*, avril, pp.437-452.
- BOISVERT, D. (1991). *Le plan de service individualisé: participation et animation: pratiques en déficience intellectuelle. Chapitre H: De la valorisation des rôles sociaux*. Montréal: Agence d'Arc, pp.35-55.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (1978). *Les jeunes face aux conditions et au milieu de travail*. Genève: B.I.T., 40 p.
- CAMPEAU, J., TREMBLAY, R. ET LAMARRE, J. (1987). *L'évaluation des résultats et impacts chez les participants aux programmes de développement de l'employabilité*. Québec: Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Service de l'évaluation des programmes, Publication du Québec.
- CHARLOT, B. (1981). "L'insertion professionnelle et sociale des jeunes, un problème pédagogique et sociologique ou un problème politique?", *Education permanente*, n°s 56-60, pp.185-204.
- CHARTIER, D. (1982). *Motivation et alternance*. Maurecourt: Mesonance, n° 3, VI, 292 p.
- COLLINS, R. (1979). *The Credential Society*. New York: Academic Press, 222 p.
- CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE L'ACTION VOLONTAIRE (1977). *Gens d'action*, septembre, pp.12-13.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1985). *Avis sur la formation des jeunes adultes défavorisés et leur insertion sociale et professionnelle*. Québec: Gouvernement du Québec, 130 p.

- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1992). *La formation professionnelle au secondaire: faciliter les parcours sans sacrifier la qualité.* Québec: Gouvernement du Québec, Avis au ministère de l'Éducation, p.10.
- CÔTÉ, P. (1984). "Les décrocheurs de l'enseignement professionnel court: leur abandon scolaire et leur insertion sociale et professionnelle", *Éducation*, septembre. Québec: I.N.R.S.
- CRÉPEAU, B. (1982). *Apprentissage et développement personnel.* Maurecourt: Mesonance, n° 1, V, 367 p.
- DANDURAND, R.A. (1986). "Jeunes et milieu familial", *La société des jeunes*, I.A.R.C., p.107.
- DEMERS, M. (1982). *Les jeunes et le chômage: conséquences psychologiques et sociales.* Québec: Conseil québécois de la recherche sociale, 310 p.
- DUBAR, C., FLEUTRIE, M., GADREY, N., HÉDOUX, J. et VERSHAVE, E. (1987). *L'autre jeunesse; jeunes stagiaires sans diplôme dans un dispositif de socialisation.* Lille: Presses Universitaires, pp.79-92.
- FORTIN, M.F., TAGGART, M.E., KÉROUAC, S. et NORMAND (1988). *Introduction à la recherche.* Montréal: Décanie, 280 p.
- FORTIN, P. (1984). "Le chômage des jeunes au Québec, aggravation et concentration", *Relations industrielles*, Montréal, vol. 39, n° 3, p.420.
- FORTIN, P. (1986). "Conjoncture démographique et politique: où va le chômage des jeunes du Québec?", *Une société de jeunes*, I.Q.R.C., p.190.
- FREIRE, P. (1974). *Pédagogie des opprimés.* Paris: Maspero, 270 p.
- GALAMBAUD, B. (1977). *Les jeunes travailleurs d'aujourd'hui, refus et attente de jeunes face au travail salarié.* Toulouse: Privat, 252 p.
- GALLAND, O. (1985). *Les jeunes.* Paris: Édition La Découverte, 123 p.
- GARIÉPY, J. et LEBLANC, M. (1976). *Écologie sociale et inadaptation juvénile à Montréal.* Montréal: Édition Université de Montréal, 139 p.
- GAUTHIER, M. (1988). *Les jeunes chômeurs.* Québec: Institut Québécois de recherche, Document de recherche n° 18, 302 p.

- GAUTHIER, M. (1991). *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*. Québec: Institut Québécois de la recherche sur la culture, 120 p.
- GEAY, A. (1985). "De l'entreprise à l'école: la formation des apprentis", *Mesonance*. Paris: Éditions Universitaires, 300 p.
- GILLY, M. (1980). *Maître élève, rôles institutionnels et représentation*. Paris: P.U.F., 801 p.
- GINGRAS, A., PERREAULT, G. et PRONO VOST, L. (1984). *La situation des jeunes à l'aide sociale*. Québec: Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, 150 p.
- GIROUX, H. (1983). "Theories of reproduction and resistance. The new sociology of education", *Harvard Educational Review*, pp.57-60.
- GLASER, B.G. et STRAUSS, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory*. Chicago: Aldine Publication, 271 p.
- GRELL, P. (1985). *Étude du chômage et de ses conséquences: catégories sociales touchées par le non-travail, histoire de vie et débrouillardise*. Montréal: Université de Montréal, 450 p.
- GUÉRIN, G. (1986). *Les jeunes et le marché du travail*. Québec: Publication Québec, 184 p.
- L'ÉCUYER, R. (1987). "L'analyse de contenu: notions et étapes", *Les méthodes de la recherche qualitative*. Québec: P.U.Q., pp.51-65.
- LANDRY, B. (1986). *Évaluation de l'intervention du mouvement québécois des chantiers auprès des jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche de prise en charge*. Montréal: Université du Québec à Montréal, Thèse inédite, pp.46-50.
- LANGLOIS, S. (1986). "Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise", *Une société des jeunes*, I.Q.R.C., Québec, pp.301-324.
- LAZURE, J. (1972). *L'asociété des jeunes québécois*. Montréal: Presses Université du Québec, 204 p.
- LAZURE, J. (1986). "Les modes de vie des jeunes", *Une société des jeunes*, Institut québécois de la recherche et de la culture, pp.45-60.
- LUCAS, A. et FRANCO, A. (1985). *Les formations en alternance*. Paris: Centre INFO, 230 p.
- MASLOW, A.H. (1983). *Vers une psychologie de l'être*. Paris: Frayard, 270 p.

- MEAD, G.H. (1962). *Mind Self of Society*. Chicago: Université de Chicago, 401 p.
- MEAD, M. (1971). *Le fossé des générations*. Paris: Denoël, 155 p.
- MICHELAT, G. (1975). "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie", *Revue française de sociologie*, pp.229-247.
- MICHELENA, J. (1983). *Des jeunes sans avenir; propos et confidences*. Montréal: Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, 101 p.
- MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1985). *Étude d'évaluation sur les mesures de relance*. Québec: Gouvernement du Québec, 120 p.
- MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU (1990). *Évaluation des programmes*. Québec: Gouvernement du Québec, 140 p.
- NUTTIN, J. (1980). *Théorie de la motivation humaine*. Paris: P.U.F., pp.87-99.
- PAQUETTE, C. (1985). *Les chemins de l'autodéveloppement*. Montréal: Éditions Québec Amérique, 159 p.
- PIAGET, J. (1974). *Réussir et comprendre*. Paris: P.U.F., 255 p.
- POISSON, Y. (1991). *La recherche qualitative en éducation* Québec: Presses de l'Université du Québec, 175 p.
- POUPART, J. (1981). "La méthodologie en sciences humaines", *Apprentissage et socialisation*, vol. 4, n° 1, pp.41-47.
- PROVOST, M. (1987). *Les nouveaux phénomènes sociaux*. Québec: Commission d'enquête sur les services de santé et services sociaux, Publication du Québec, p.17.
- RENÉ, J.F. (1986). "Jeunesse: la résistance à l'épreuve du quotidien", *Collectif H.U.L.B.*, Édition Montréal, 220 p.
- ROGERS, C (1970). *Le développement de la personne*. Paris: Dunod, 2<sup>e</sup> édition, 225 p.
- TREMBLAY, M.A. (1968). *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*. Montréal: McGraw-Hill, pp.312-360.
- TROTTIER, C. (1987). *La nouvelle sociologie de l'éducation*. Laval: Édition Labrads V., 82p.

VANAY, L. (1987). *L'intégration et les niveaux: un moyen favorisant la valorisation de rôles sociaux.* Genève: Office de coordination et d'information pour personnes handicapées, Reflets.

WOLFENSBERGER, W. et THOMAS, S. (1983). *Passing.* Les Communications Opell (traduction de M. Roberge), 468 pages.

## **ANNEXE I**

### **PROTOCOLE D'ENTREVUE**

**1) Quels types de CONDITIONS leur semblent les plus importantes?**

- a) conditions matérielles;
- b) conditions de formation;
- c) conditions d'emploi;
- d) conditions d'environnement et d'encadrement social.

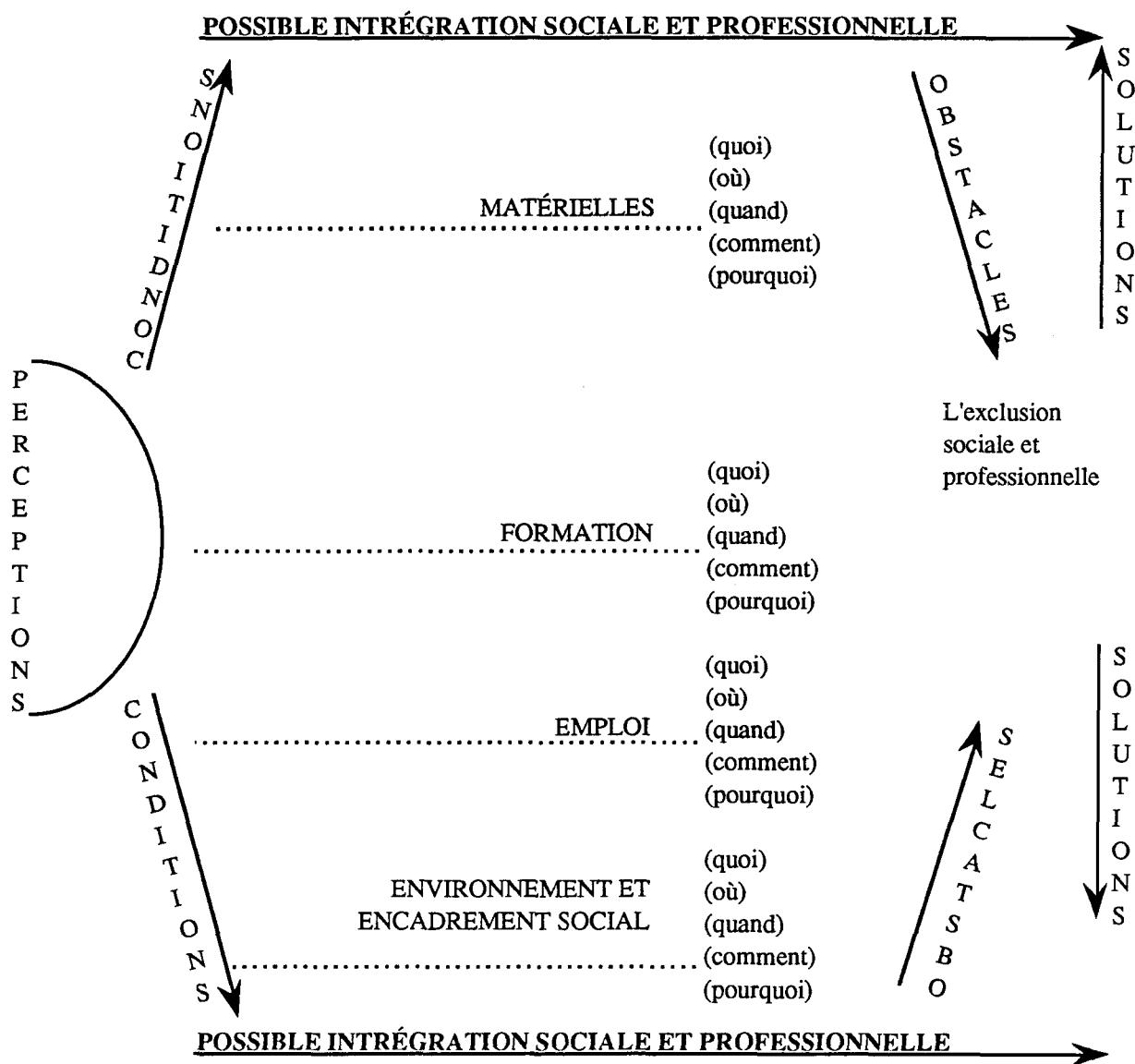
**2) Quels sont les OBSTACLES et les difficultés à ce que les conditions souhaitées, exprimées soient mises en place, soient présentes?**

- a) politico-économiques;
- b) sociaux;
- c) familiaux.

**3) Quelles SOLUTIONS sont possibles, selon eux, pour contrer ces obstacles identifiés et ainsi mettre en place ou que soient présentes les conditions exprimées.**

## ANNEXE II

### SCHÉMA: PROCESSUS DYNAMIQUE DES PERCEPTIONS DES "JEDEBAS" EN VUE D'UNE INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



## **ANNEXE III**

### **SCÉNARIO D'ENTREVUE**

Toi qui as besoin comme tout le monde de te sentir valorisé, d'être reconnu socialement autrement qu'un "B.S.", un décrocheur ou un "Cas problème"; toi qui veux améliorer ta situation actuelle, ton sort, en développant ton esprit créateur, tes aptitudes et habiletés personnelles, parle-moi de tes ambitions, de tes projets, de tes buts personnels qui te permettraient de mieux te réaliser et ainsi améliorer ta situation actuelle?

D'après toi, qu'est-ce que la société devrait mettre en place pour t'aider à réaliser tes projets et ainsi t'y intégrer et améliorer ta situation?

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES**

Nous allons maintenant aborder certains types de conditions plus en détails.

##### **1) Matériel**

Premièrement au niveau matériel, de quoi as-tu besoin pour faciliter la réalisation de tes projets, tes ambitions personnelles (certains objets, biens, argent ou autres choses que tu juges importantes)?

Maintenant, dis-moi pourquoi ces choses sont-elles si importantes pour toi?

## 2) Formation

J'aimerais maintenant que tu me parles de la formation, c'est-à-dire quel genre d'école, de forme d'apprentissage, de moyens pour t'aider à apprendre, à te former pour réaliser un métier, un travail qui fait partie de tes projets personnels.

- Quel genre de formation ou d'esprit de formation, selon toi, te conviendrait le mieux?
- Quel contenu tu verrais là-dedans (cours, stages)?
- Comment tu les verrais ces contenus pour apprendre et pour te former en vue de ton éventuel projet?
- Quel forme d'apprentissage verrais-tu (stages, cours, stages payés, style d'apprentissage, etc.)?
- Qui verrais-tu ou quelles sont les personnes qui peuvent le mieux répondre à tes besoins de formation? Serait-ce encore des enseignants, des parents, des patrons, des travailleurs autonomes qui ont un métier, des agents de formation du gouvernement fédéral ou provincial?
- Où et dans quel contexte, dans quel milieu vois-tu cette formation?
- Pourquoi cette formation est-elle nécessaire pour toi?

## 3) Encadrement

Maintenant, j'aimerais qu'on aborde ce que j'appelle l'encadrement, c'est-à-dire le support humain nécessaire pour que tu atteignes tes buts, tes objectifs fixés.

- De quel genre de support as-tu besoin pour réaliser tes projets personnels?
- Qui peut le mieux t'assurer ce support?
- Qu'attends-tu de ces personnes et comment le vois-tu ce support, cet appui?
- Quelle attitude (façon d'être, manière d'être de leur part) t'encouragerait, te stimulerait?
- Pourquoi ce support est-il nécessaire dans la poursuite de tes projets ou ambitions professionnelles?

#### **4) Emploi**

Maintenant, nous allons aborder le domaine de l'emploi, c'est-à-dire le type d'emploi, de travail qui répondrait à tes objectifs personnels.

- Selon toi, quel type d'emploi conviendrait le mieux à tes attentes?
- Comment le vois-tu cet emploi? Serait-ce un emploi à temps plein, à temps partiel avec possibilités de jouir d'autre choses (travail et études)?
- À quel type de rémunération t'attendrais-tu?
- Où le vois-tu cet emploi? Dans quel milieu?
- Avec qui, quel type de personne le vivrais-tu cet emploi?
- Pourquoi penses-tu que cet emploi peut t'aider à réaliser tes objectifs personnels?
- Quelles satisfactions, bienfaits personnels retrouverais-tu dans ce type d'emploi?

#### **5) Occupation du temps**

Supposons le fait que tu ne peux réaliser ton projet ou le type d'emploi que tu aimerais et que tu ne sois pas intéressé ou éligible à une formation scolaire et que la situation t'oblige à

rester sur l'aide sociale encore. Alors, tu te retrouverais inoccupé, avec beaucoup de temps devant toi.

- Quel genre d'occupation du temps, de forme d'occupation, forme de bénévolat ou de participation à des programmes d'employabilité, de formation offerts par le Centre Travail-Québec, pourraient t'aider à te valoriser, à garder ou à retrouver la confiance en toi, te permettre de garder le moral, de te sentir peut-être moins isolé?
- Avec qui, quel genre de personnes te verrais-tu dans cette occupation de ton temps?
- Quel genre de satisfaction personnelle retrouverais-tu dans ces occupations de ton temps?
- Pourquoi ces occupations t'apporteraient-elles une satisfaction?

## 6) Autres

Verrais-tu d'autres possibilités dont nous n'avons pas parlé et qui pourraient t'aider à réaliser tes projets, tes objectifs personnels?

## OBSTACLES

Tu m'as parlé de ce qui devrait être mis en place dans la société pour faciliter ton intégration sociale et t'aider par le fait même à réaliser tes projets, tes buts, tes ambitions personnelles.

Maintenant, selon toi, y a-t-il des obstacles, des difficultés que tu vois dans la société qui empêchent la réalisation de ces moyens, de ces conditions que tu as privilégiés? Si oui, lesquels?

Pour compléter ton idée, peux-tu m'expliquer comment tu vois que ces obstacles empêchent la mise en place des moyens que tu as privilégiés?

Parmi les obstacles que tu m'as mentionnés, peux-tu me dire lequel te semble le plus important?

### 1) Obstacles politico-économiques

Maintenant, j'aimerais avoir ton opinion sur certains obstacles ou aspects en particulier.

Je vais commencer par les obstacles ou barrières relatives aux politiques économiques, c'est-à-dire les lois du gouvernement, les syndicats et de leurs conventions collectives, les règles d'embauche, le contexte économique, les services gouvernementaux, etc.

- Vois-tu dans le contexte économique actuel des difficultés, des aspects qui font problème et qui t'empêchent de réaliser tes objectifs personnels? Si oui, comment, où, pourquoi?
- Vois-tu dans le contexte politique (nos gouvernements, lois) quelque chose qui t'empêche de réaliser tes projets, tes buts personnels? Si oui, comment, où, pourquoi?
- Vois-tu dans les services gouvernementaux actuels (Centre de main-d'œuvre du Canada, Centre Travail-Québec, Organismes de justice ou sociaux) quelque chose qui ferait obstacle à la réalisation de tes projets. Si oui, comment, où, pourquoi?

## 2) Obstacles sociaux

Nous allons aborder maintenant les obstacles sociaux, c'est-à-dire les amis, les groupes d'amis, les lieux de rencontres et les formes variées d'activités sociales que tu pratiques en dehors de chez toi (bar, agence, centre communautaire).

- Vois-tu dans tes fréquentations ou groupe d'amis des obstacles, des difficultés qui t'empêchent et rendent difficile la réalisation de tes buts et projets personnels? Si oui, comment, où et pourquoi?
- Vois-tu dans ton milieu social ou tes lieux de fréquentations des difficultés empêchant la réalisation de tes projets? Si oui, comment, où et pourquoi?
- Que vois-tu d'autre dans ton environnement social qui peut t'empêcher de réaliser tes projets? Si oui, comment, où et pourquoi?

## 3) Obstacles familiaux

Nous allons maintenant à l'intérieur de ta famille (parents, frères, sœurs, tuteurs, oncles, tantes, époux, épouse). Vois-tu dans ta famille des obstacles à la réalisation de tes objectifs et projets personnels? Si oui:

- En quoi ta famille est un obstacle à la réalisation de tes objectifs et projets personnels?
- Qui dans ta famille t'empêche ou crée des difficultés à réaliser tes projets?

#### 4) Autres

D'après toi, y aurait-il d'autres types d'obstacles ou de difficultés que nous n'avons pas abordés et qui t'apparaissent importants?

#### SOLUTIONS

À ce moment-ci, j'aimerais qu'on essaie de voir ensemble s'il y a des solutions possibles pour contourner ces obstacles que tu as émis auparavant.

Alors, dis-moi quelles solutions permettraient d'éliminer:

- Les obstacles politiques que tu as émis?
- Les solutions que tu vois pour améliorer le contexte économique et ainsi favoriser ton intégration sociale de par la réalisation de tes projets?
- Les solutions que tu vois dans les politiques sociales et l'application de ces politiques par les organismes gouvernementaux dont nous avons parlé?
- Les solutions que tu vois aux obstacles sociaux que tu as émis?
- Les solutions que tu vois aux obstacles familiaux dont tu as parlé?

#### DONNÉES SIGNALÉTIQUES

Pour terminer, j'aimerais que tu me donnes certaines informations personnelles pour m'aider à compléter l'entrevue en t'assurant que ceci restera confidentiel.

## ANNEXE IV

### PROFIL DES JEUNES

N°/Sexe	P.R.E.	Âge	Scol.	Décro.	E.T.P.	T.N.	B.L.	R.E.	P.E.A.
1 F	Oui	21	C.P.C.	17	10 hres	—	5 hres	—	1
2 F	Oui	25	S.A.IV.	17	—	10 hres	—	1 X	2
3 M	—	21	C.P.C.	14	—	—	—	—	—
4 M	Oui	25	C.P.C.	16	—	—	—	—	1
5 F	Oui	20	SA. IV	17	25 hres	5 hres	—	1 X	1
6 F	Oui	19	SA. IV	17	—	—	5 hres	—	1
7 M	Oui	18	C.P.C.	16	1 hre	1 hre	—	1 X	—
8 M	—	25	F.P. II	17	2 hres	4 hres	—	—	1
9 M	Oui	23	C.P.C.	17	2 hres	3 hres	3 hres	—	1
10 M	Oui	20	S.A. III	17	—	1 hre	—	—	—
11 M	Oui	25	C.P.C.	16	2 hres	1 hre	2 hres	—	2
12 M	—	18	C.P.C.	16	1 hre	—	—	—	—
13 F	Oui	23	S.A. III	16	—	2 hres	—	2 X	—
14 M	Oui	20	S.A. III	16	—	—	—	1 X	1
15 M	Oui	21	F.P. II	16	4	—	—	—	1

**Légende:**

- N° : Numéro des participants/es.
- Sexe : Sexe des participants/es.
- P.R.E. : Projet de retour aux études.
- Âge : Âge des participants/es.
- Scol. : Scolarité complétée.
- Décro. : Âge au décrochage.
- E.T.P. : Heures d'occupation d'un emploi à temps partiel/semaine.
- T.N. : Heures d'occupation d'un travail au noir/semaine.
- B.L. : Heures de bénévolat et de loisirs/semaine.
- R.E. : Retour aux études.
- P.E.A. : Programme d'employabilité accompli (I.S.P.J. non compris).

- C.P.C. : Cheminement particulier continu.
- F.P. : Formation professionnelle.
- S.A. : Secondaire académique